Fondation de la France Libre

SYRIE 1941
De la guerre fratricide à l'affirmation de la France Libre

Numéro 83

Revue de la Fondation de la France Libre - Juin 2022

Sommaire

Revue d'information
trimestrielle de la
Fondation de la
France Libre
Parution : Juillet 2022
Numéro 83

En couverture :

Le général Legentilhomme, commandant de la 1re division légère française libre (1re DLFL), examine la situation avec son état-major, à son PC de Sanamein, pendant la campagne de Syrie, en juin 1941. Autour de lui figurent le colonel Pierre Kœnig, son chef d'état-major, le capitaine Horace Mallet et Robert Paris, officiers d'état-major, ainsi que l'aspirant Augustin Jordan, du 2e Bureau (coll. FFL, fonds ADFL).

© Fondation de la France Libre

La Vie de la Fondation

Le mot du président 1
De nouveaux fonds rejoignent les archives de la Fondation 1
Les conférences de la Fondation 2
Le 18 juin à Paris 3
Colloque Bir Hakeim 4

Histoire

Syrie 1941, de la guerre fratricide à l'affirmation de la France Libre 5
Reconstituer le parcours d'un Français Libre à travers les fonds d'archives 10
François Guyétand, un fusilier marin de Tunisie 15
Photographies du fonds Jean Fustec 17

Culture

20

In memoriam

23

Carnet

25

Dans les délégations

26

N° commission paritaire : 0227 A 05624
N° ISSN : 1630-5078
Reconnue d'utilité publique (Décret du 16 juin 1994)
RÉDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITÉ :
16, cour des Petites-Écuries - 75010 Paris
Tél. : 01 53 62 81 82 - Fax : 01 53 62 81 80
E-mail : sylvain.cornil@france-libre.net
VERSEMENTS : CCP Fondation de la France Libre
Paris CCP La Source 42495 11 Z
Prix au N° : 6 Euros
Abonnement annuel : 20 Euros

Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication - loi du 11 mars 1957 - sans autorisation de l'éditeur.

MISE EN PAGE, IMPRESSION, ROUTAGE :
Imprimerie : db PRINT 03 20 28 83 20
dépôt légal 2ème trimestre 2022
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Général Robert BRESSE
RÉDACTEUR EN CHEF : Sylvain CORNIL-FRERROT
CONCEPTION GRAPHIQUE : db PRINT

© « BULLETIN DE LA FONDATION DE LA FRANCE LIBRE ÉDITÉ PAR LA FONDATION DE LA FRANCE LIBRE »

Le mot du président

L'année « Bir-Hakeim » bat son plein. Ouverte par l'exposition installée dans l'entrée de l'Historial de Gaulle dans le cadre de notre partenariat avec le Musée de l'Armée, elle s'est poursuivie en juin par les belles commémorations pilotées par la délégation thématique « Mémoire de la 1re DFL » à Paris et à Hyères. Elle a culminé avec les cérémonies du 18 juin, dont les premiers comptes-rendus qui nous sont parvenus sont très encourageants. Elle se poursuivra fin juin à l'île de Sein avec la délégation thématique « FNFL » et au Tréport avec la délégation thématique « FAFL ».

Après la trêve des « marchands d'huile solaire », la commémoration du 80e anniversaire de la bataille se prolongera par plusieurs évènements, dont l'inauguration du square « Bir-Hakeim » de Pau. Elle s'achèvera avec le colloque universitaire qui se tiendra fin novembre en l'Hôtel National des Invalides.

Il convient de garder en tête que nous nous rapprochons chaque année un peu plus du centième anniversaire de la Seconde Guerre mondiale. L'expérience de celui de la Première montre qu'une page se tourne symboliquement et qu'il s'ensuit un passage de la mémoire à l'histoire. C'est donc une impérieuse nécessité de célébrer et vivifier la mémoire de la France Libre avant ce tournant inéluctable.

Général Robert Bresse

De nouveaux fonds rejoignent les archives de la Fondation

Deux nouveaux fonds privés ont rejoint les archives de la Fondation durant le deuxième trimestre 2022.

Les fonds de la section FNFL du Ponant

Le 14 avril 2022, M. Serge Ribault a remis à la Fondation de la France Libre les archives que lui avait confiées Marcel Heuzel, ancien secrétaire de la section du Ponant de l'Association nationale des Forces navales françaises libres (FNFL). Ce fonds se compose de dix-huit classeurs comprenant tout le courrier envoyé et reçu par la section FNFL du Ponant du milieu des années 1980 à 1999-2000, les statuts de l'association, le fichier des membres, les comptes-rendus d'assemblée générale, ainsi qu'une série de bulletins trimestriels de la section FNFL du Var publiés entre 1989 et 1999 et une photocopie du registre des courriers envoyés, l'original ayant été conservé par Marcel Heuzel.

Le fonds Michel Bourdis

Le 18 mai 2022, Mme Véronique Bourdis-Gispalou, fille aînée de Michel Bourdis (1923-2009), Français Libre du 1er régiment d'artillerie, au sein de la 1re division française libre, et participante de la Fondation, a fait don à la Fondation de la France Libre, de quatre-vingts livres et brochures parus après-guerre, issus de la bibliothèque de son père. Elle nous a également confié huit documents ayant également appartenu à Michel Bourdis : trois brochures de la fin de la guerre sur le général de Gaulle, la 1re division française et l'histoire de la France combattante de 1940 à la Libération, une carte du débarquement de Provence, une carte en soie britannique recto-verso de la Grèce et des Balkans, avec les frontières internationales du début de 1940, ainsi que trois documents sur l'École militaire inter-armes de Cherchell (brochure sur l'école, cahier de caricatures des instructeurs de la cinquième promotion intitulé « Envoi de fleurs » et la liste nominative des anciens élèves de la promotion « Rhin français de novembre 1944-mai 1945 »).

La rédaction

Vue des archives de la section FNFL du Ponant (coll. Serge Ribault).

FERMETURE ESTIVALE

La Fondation de la France Libre fermera ses portes pour les congés estivaux du mercredi 13 juillet 2022, à 17 h 30, au lundi 5 septembre 2022, à 9 heures.

Les conférences de la Fondation

Joséphine Baker, une personnalité au service de la France

Mercredi 9 mars 2022, la Fondation recevait Jacques Pessis, journaliste, écrivain, producteur et réalisateur, pour une conférence consacrée à Joséphine Baker, une personnalité au service de la France, qui a fait son entrée au Panthéon le 30 novembre 2021.

Jacques Pessis présente le parcours de Joséphine Baker, le 9 mars 2022 (coll. Christophe Bayard).

Née Freda Josephine McDonald à Saint Louis en 1906, Joséphine Baker découvre le théâtre très jeune et parvient à se faire engager dans une troupe à l'âge de treize ans. Après une tournée à travers les États-Unis, elle fait des numéros de danse à New York quand elle est repérée pour rejoindre la revue nègre à Paris, dans laquelle elle triomphe. Devenue meneuse de revue en 1926, elle mène pendant trois ans une tournée à travers l'Europe, avant de se lancer dans la chanson en 1930, avec *J'ai deux amours* et *La petite tonkinoise* de Vincent Scotto. Elle joue également dans plusieurs films et dans une opérette d'Offenbach, *La Créole*.

Brièvement mariée à un industriel français de confession juive, Jean Lion, elle acquiert ainsi la nationalité française et découvre le château des Mirandes, qu'elle rebaptise « les Milandes ». Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, elle participe à des concerts sur la ligne Maginot, avec Maurice Chevalier, dans le cadre du théâtre aux armées, et au Casino de Paris, pour des œuvres de bienfaisance, puis est engagée par le commandant Jacques Abtey, chef du service du contre-espionnage du 2e Bureau de l'état-major, comme « honorable correspondante ». Des tournées en Espagne et au Portugal servent de couverture à des activités de renseignement.

En 1941, des bruits courant sur une possible occupation allemande de la zone Sud, Joséphine passe en Algérie, où elle est victime d'une péritonite mal soignée et passe dix-neuf mois à l'hôpital, manquant plusieurs fois de mourir. En 1943, apprenant la participation du général de Gaulle à un gala à Alger, elle en devient la tête d'affiche, alors qu'elle est encore convalescente. Le soir du spectacle, elle est invitée à la loge du Général, où celui-ci lui remet une croix de Lorraine – qu'elle offrira par la suite lors d'un gala au Liban pour récolter de l'argent en faveur de la France. Nommé sous-lieutenant des auxiliaires féminines de l'armée de l'air, elle donne une trentaine de galas dans les villes libérées par les armées alliées jusqu'en 1945. Son engagement lui vaut de recevoir la médaille de la Résistance française avec rosette.

Mariée après-guerre à Jo Bouillon, elle achète « les Milandes », ce qui l'oblige à multiplier les spectacles pour payer les travaux, et, faute de pouvoir mettre au monde ses propres enfants, décide de créer une « tribu arc-en-ciel » en adoptant des bébés du monde entier. Ces années sont également marquées par un engagement antiraciste.

Toutefois, « les Milandes » deviennent un gouffre financier, aggravé par le fait que Joséphine n'est pas une gestionnaire. Privée des « Milandes », elle finit par trouver refuge à Monaco, sur la proposition de la princesse Grace, et meurt pratiquement sur scène en 1975, à l'âge de 69 ans, d'un accident vasculaire cérébral.

François Huet, chef militaire du Vercors

Mercredi 13 avril 2022, François Broche, journaliste et historien, administrateur et membre du conseil scientifique de la Fondation de la France Libre, présentait le parcours du général François Huet, chef militaire du maquis du Vercors en 1944. Né à Alençon en 1905 dans une vieille famille de la bourgeoisie parisienne, François Huet passe une partie de son enfance à Saumur, avant de suivre son père à Versailles. Fils d'un officier de cavalerie engagé pendant quatre ans dans la Grande Guerre, François Huet est élevé dans l'exaltation de la patrie victorieuse et dans un catholicisme traditionnel et social. Très tôt, il opte pour la carrière militaire et entre à Saint-Cyr dans la promotion « chevalier Bayard ». Après un passage au 3e Dragons à Senlis et au 5e Chasseurs à Saumur, il est affecté en 1927 au Maroc, où il participe à des opérations de pacification et s'intéresse aux mœurs locales.

François Broche, entouré du général Patrick Jardin et de Christophe Bayard, secrétaire général de la Fondation, présente le parcours du général François Huet, mercredi 13 avril 2022 (cliché Sylvain Cornil-Frerrot, coll. Fondation de la France Libre).

De retour en métropole en 1934, il participe avec Stanislas Mangin, Diego Brosset et Jacques Lecompte-Boisset aux activités des cercles sociaux d'officiers et se marie. Nommé en 1937 au cabinet du généralissime Gamelin, il suit l'évolution vers la guerre, avant de rejoindre le front en avril 1940, comme adjoint du commandant du 1er groupe de reconnaissance de la 5e division motorisée, sur la Meuse, puis comme chef du 4e groupe franc de cavalerie, sur la Basse-Seine, menant des combats retardataires jusqu'en Dordogne.

Désireux de préparer la revanche en dehors de toute préoccupation d'ordre politique, François Huet prend le commandement de l'escadron à l'école de Saint-Cyr repliée à Aix-en-Provence à l'été 1940, puis rejoint le 10 octobre 1941 le cabinet du général Huntziger, secrétaire d'État à la guerre, où il assure une mission de liaison auprès des Chantiers de jeunesse. Démobilisé le 1er décembre 1942, après l'invasion de la zone Sud par les Allemands, il rejoint les Compagnons de France au début de 1943, dont il assure le secrétariat général, et devient le chef du sous-réseau Druides pour la région lyonnaise, avant de basculer dans la clandestinité. Avec le pseudonyme d'« Hervieux », il prend le 6 mai 1944 le commandement militaire du maquis du Vercors, dont il organise la mise en défense. À la suite du débarquement allié de Normandie, de nombreux jeunes montent au massif. Des armes sont parachutées par les Alliés, mais en trop petit nombre pour équiper tous les hommes.

Submergés par les forces allemandes, les maquisards décrochent. Après le débarquement de Provence, les FFI de Huet prennent part aux combats de la Libération.

Après la guerre, François Huet assure plusieurs commandements, dont celui de la 7e division mécanique rapide (7e DMR), qui est engagée dans la région de Blida, en Algérie, où elle mène des opérations

de pacification de 1956 à 1959. Réticent face à l'usage de la torture, par conviction religieuse, il n'ordonne ni ne couvre aucun acte, mais se montre sans faiblesse face à la cruauté d'un adversaire qui, engagé dans une lutte révolutionnaire, ne respecte pas les lois de la guerre classique.
Après diverses responsabilités, le général Huet se voit confier la région militaire de Lille, où il prend sa retraite en 1965. Il meurt trois ans plus tard d'un cancer.
Vous pouvez retrouver la vidéo de ces conférences sur la chaîne YouTube de la Fondation et dans la galerie multimédia de son site Internet.

La rédaction

Le 18 juin à Paris

Les cérémonies commémoratives de l'appel lancé le 18 juin 1940 par le général de Gaulle, depuis Londres, sur les ondes de la BBC ont pu se tenir avec un éclat qu'elles n'avaient plus connu depuis deux ans, pour le 82e anniversaire. En cette année 2022, qui, pour la fondation de la France Libre, est l'« année Bir Hakeim », le général Robert Bresse, président de la Fondation, a tenu à adresser à chacun le message suivant :

Le général Robert Bresse, président de la Fondation, Mme Carine Rolland et Mme Katherine de Meaux au monument aux morts de la France Libre (cliché Sylvain Cornil-Frerrot, coll. Fondation de la France Libre).

« Cette année marque le 80e anniversaire de la bataille de « Bir Hakeim » livrée dans le désert libyen par la 1re brigade française libre contre l'Afrikakorps de Rommel. La résistance inattendue d'une poignée de Français Libres allait avoir une grande importance à deux titres.
Tout d'abord, elle a permis aux Britanniques en pleine retraite de se rétablir sur les lignes d'El Alamein. Elle a ainsi rendu possible l'une des trois victoires – avec Stalingrad et Midway – qui ont stoppé l'expansion de l'Axe en 1942, année du tournant de la guerre.
Ensuite, elle intervient à un moment où la France Libre est au plus bas dans l'esprit des Alliés et son chef, le général de Gaulle, au bord du découragement. Ce sursaut rétablit la confiance en l'avenir et son impact, y compris en France occupée, est considérable, tant sur le moral de la Résistance intérieure que sur celui de la population.
Depuis un quadrimestre, les Européens vivent avec une guerre à leur porte, une guerre qui n'est pas l'implosion d'une Fédération artificielle, comme ce fut le cas en Yougoslavie, mais l'agression délibérée d'un pays indépendant par son puissant voisin. Face à cette cruelle réalité, l'Union européenne, dont l'existence a permis à notre continent de connaître la plus longue période de paix de toute son histoire, entreprend de réinvestir dans l'appareil de défense.
Pour considérable que soit l'effort annoncé, il ne sera rien s'il n'est accompagné par la mobilisation des esprits. C'est alors que l'évocation du souvenir de ceux, Français Libres et résistants de la première heure, qui n'ont pas hésité prend tout son sens. C'est alors qu'il est bon de rappeler les valeurs pour lesquelles ils se sont engagés et ont accepté de se sacrifier, l'amour de la liberté, l'amour du pays qui les avait vu naître ou qu'ils avaient choisi, le respect des autres, de tous les autres. C'est alors qu'il est juste et bon de porter, comme ils l'ont fait, un message d'union et d'espoir en l'homme et en l'avenir. »

De gauche à droite, Henriette Caroubi, Claude Jacir, déléguée à la mémoire des parachutistes SAS, Denis Zang, Michel Bouchi-Lamontagne, délégué au souvenir des marins de la France Libre, Mme Carine Rolland, Mme Jeanne d'Hauteserre et le général Robert Bresse devant la statue du général de Gaulle (cliché Sylvain Cornil-Frerrot, coll. Fondation de la France Libre).

Le général Robert Bresse dépose la croix de Lorraine de la Fondation à l'Arc de triomphe (coll. Henriette Caroubi).

À Paris, l'après-midi a commencé par un dépôt de gerbes, à 15h30, au monument aux morts de la France Libre, sur l'esplanade du musée d'Arts modernes. Étaient présents, aux côtés du général Robert Bresse, notre président, Mme Carine Rolland, adjointe à la maire de Paris en charge de la culture, et Mme Katherine de Meaux, adjointe au maire du 16e arrondissement de Paris chargée des quartiers Dauphine-Chaillot et des anciens combattants. En raison des fortes chaleurs, les personnes fragiles avaient été invitées à ne pas faire le déplacement. Le drapeau de la France Libre était porté par Michel Kempf.
Puis les participants se sont réunis, à 16h30, au pied de la statue du général de Gaulle, sur les Champs-Élysées, où ils ont été rejoints par Mme Jeanne d'Hauteserre, maire du 8e arrondissement de Paris.
La journée s'est conclue à l'Arc de triomphe, pour le ravivage de la flamme, qui s'est tenu sous la présidence du ministre des Armées, Sébastien Lecornu, représenté par M. Philippe Gustin, directeur du cabinet civil et militaire, en présence de Mme Laurence Patrice, adjointe à la maire de Paris en charge de la mémoire et du monde combattant, de Mme Jeanne d'Hauteserre et de M. Hugues Renson, député de la 13e circonscription de Paris.

La rédaction

Colloque Bir Hakeim

En ce quatre-vingtième anniversaire de la bataille de Bir Hakeim, la Fondation de la France Libre organise, le mercredi 23 et le jeudi 24 novembre 2022, un colloque international à l'auditorium Austerlitz du musée de l'Armée, à Paris.

Mercredi 23 novembre 2022

10h00 : accueil du public

Introduction

10h30 : Le contexte international et africain de la guerre à l'été 1942, par Vincent Giraudier, docteur en histoire, conservateur à l'Historial Charles de Gaulle au musée de l'Armée

1) Bir Hakeim vue du côté des Français Libres

Présidence de la séance : Vincent Giraudier, docteur en histoire, conservateur à l'Historial Charles de Gaulle au musée de l'Armée

10h40 : La 1re brigade française libre dans la bataille de Bir Hakeim

François Broche, historien et journaliste

11h10 : Le bataillon du Pacifique dans la bataille de Bir Hakeim

Yacine Benhalima, doctorant en histoire contemporaine à l'Université de la Polynésie Française, EASTCO - EA 4241 (par vidéoconférence)

11h40 : pause

12h00 : La 13e demi-brigade de Légion étrangère dans la bataille de Bir Hakeim

André-Paul Comor, maître de conférences honoraire à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence

12h30 : Bir Hakeim vu par Jean Vialard-Goudou, médecin-colonel

Julien Toureille, docteur en histoire, professeur d'histoire-géographie

13h00-15h00 : pause déjeuner

2) La bataille vue du côté des alliés et de l'ennemi

Présidence de la séance : Patricia Gillet, conservateur général du patrimoine, responsable du pôle Seconde Guerre mondiale aux Archives nationales

15h10 : Les soignants britanniques et américains intégrés à la 1re BFL

Laure Humbert, Lecturer in Modern History à l'Université de Manchester

15h40 : Bir Hakeim vue du côté des Britanniques

Benoît Rondeau, professeur d'histoire-géographie

16h10 : pause

16h30 : Bir Hakeim vue du côté des Allemands

Peter Lieb, chargé de recherches au Zentrum für Militär und Sozialgeschichte de la Bundeswehr à Potsdam

17h00 : Bir Hakeim vue du côté des Italiens

David Zambon, professeur d'histoire-géographie

17h30 : fin de la première journée

Jeudi 24 novembre 2022

10h00 : accueil du public

3) La résonance de la bataille

Présidence de la séance : Laurent Douzou, professeur émérite d'histoire contemporaine à Sciences Po Lyon

10h40 : Retentissement de Bir Hakeim en France occupée

Frantz Malassis, chef du département documentation et publication à la Fondation de la Résistance

11h10 : Bir Hakeim, un tournant dans les relations de la France Libre avec les Alliés ?

Jean-François Muracciole, professeur d'histoire contemporaine à l'université Paul-Valéry Montpellier III

11h40 : pause

12h00 : La solidarité entre les marins de Bir Hakeim après la bataille

Géraud Létang, agrégé et docteur en histoire, SHD/DREE

12h30 : La mémoire de Bir Hakeim

Jean-Marc Largeaud, maître de conférences en histoire contemporaine à l'université François-Rabelais de Tours

13h00 : fin de la deuxième journée

Conseil scientifique

Sébastien Albertelli, Christophe Bayard, général Robert Bresse (président), François Broche, Sylvain Cornil-Frerrot (secrétaire), Raphaël Dargent, Patricia Gillet, Vincent Giraudier, Laure Humbert, Jean-Marc Largeaud, Tristan Lecoq, Julie Le Gac, Bruno Leroux, Géraud Létang, Christine Levisse-Touzé, Claire Miot, Jean-François Muracciole, Frédérique Neau-Dufour, Laurence Négri, Philippe Oulmont, Philippe Ratte, Stéphane Simonnet, Vladimir Trouplin et Thomas Vaisset.

Informations pratiques

Les personnes intéressées doivent s'inscrire impérativement avant le mercredi 16 novembre 2022 par téléphone au 01 53 62 81 82 ou par courriel à contact@france-libre.net.

Cliché d'un canon de 75 avec son personnel à Bir Hakeim (coll. musée de l'Ordre de la Libération).

Les évènements à venir

Conférence

Mercredi 21 septembre, à 18 heures, conférence du général Jean-Paul Michel, président de l'Association nationale des anciens de la 2e DB et de la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque, sur le thème de son livre *Le général Dio, connétable de Leclerc* (Bernard Giovanangeli éditeur/Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque, 2022).

Colloque

Mercredi 23 et jeudi 24 novembre 2022, colloque Bir Hakeim au musée de l'Armée, auditorium Austerlitz, à l'Hôtel national des Invalides.

Vous pouvez vous inscrire en téléphonant au 01 53 62 81 82 ou en écrivant à l'adresse suivante : contact@france-libre.net.

Pour vous tenir informés des activités de la Fondation, vous pouvez consulter les actualités de notre site Internet – www.france-libre.net – ou vous inscrire, depuis celui-ci, à notre lettre d'information trimestrielle en ligne.

L'enregistrement vidéo de nos conférences est disponible dans l'espace multimédia de notre site Internet : https://www.france-libre.net/multimedia, et sur la chaîne YouTube de la Fondation : https://www.youtube.com/user/FondationFL.

La rédaction

Syrie 1941, de la guerre fratricide à l'affirmation de la France Libre

« Les troupes du général Dentz ont réussi à arrêter l'avance des forces anglo-dissidentes » titre le journal quotidien du canton de Neuchâtel, *la Feuille d'Avis de Neuchâtel et du Vignoble neuchâtelois* en date du 13 juin 1941. La presse suisse, pour rendre compte de l'affrontement fratricide entre Français ralliés au général de Gaulle et ceux restés dans l'obéissance à l'État français installé à Vichy, doit user de circonlocutions qui laissent le lecteur dans le flou. Celui-ci doit attendre la fin de l'article pour voir mentionnées « les troupes du général de Gaulle », assimilées à une forme de mercenariat, sans appartenance nationale et qui ne sont jamais directement identifiées à la « dissidence » évoquée plus haut, comme alliée des Anglais. À Londres, dès les premiers jours de la France Libre, « la légion de Gaulle » ne provoque que sarcasmes de la part des Français sur place, comme Paul Morand, qui sont nombreux à préférer rentrer se mettre au service de l'État français plutôt que se rallier[1]. De quelle dissidence s'agit-il donc ? Ne pas nommer les forces en présence prouve le malaise qui entoure les configurations de guerre civile, guerre innommable parce qu'elle est assimilée, par les contemporains comme par les anciens, à la pire des guerres, la plus atroce parce qu'elle met en péril non seulement l'unité de la Cité, confrontée à la stasis (discorde intestine ou sédition interne)[2] d'une guerre contre soi-même, mais l'existence même de l'entité politique, menacée d'implosion[3]. Mais se disqualifier mutuellement n'implique pas forcément se combattre les armes à la main.

La notion de dissidence

Le régime de Vichy a immédiatement forgé la notion de « dissidence » pour ne pas dire de quelle légitimité pouvait se réclamer la France Libre, désignée comme ennemie dès la loi du 23 juillet 1940 relative à la déchéance de la nationalité à l'égard des Français qui ont quitté la France, disposition qui peut cependant être « étendue à la femme et aux enfants qui ont suivi l'intéressé »[4]. « Tout Français ayant quitté le territoire de la métropole entre le 10 mai et le 30 juin 1940, pour se rendre à l'étranger sans ordre de mission ou sans motif légitime, serait regardé comme ayant entendu se soustraire aux charges et aux devoirs qui incombent à la communauté nationale et, par suite, avoir renoncé à la nationalité française. La perte de la nationalité française entraînait, automatiquement, la confiscation de leurs biens placés en France » résume la brochure de propagande, datée de mai 1943, *Le maréchal et sa doctrine*, qui entend justifier *a posteriori* cette politique de dissociation de la société[5], qui vise à séparer le bon grain de l'ivraie. Charles de Gaulle, comme près de 445 Français déchus en raison de leur ralliement à la France Libre[6], perd par conséquent la nationalité française en vertu du décret de l'État français du 8 décembre 1940, après avoir été condamné à mort par contumace dès le 2 août 1940 pour trahison. Si le nouvel État français entreprend immédiatement une sélection au sein du corps des citoyens, en ciblant ceux jugés « indignes d'être français », initiant une forme de scission interne, il justifie, dans le même temps, la mise au ban des réprouvés par le souci de préserver l'unité de la communauté nationale et ainsi conjurer, par tous les moyens, la guerre civile par le moyen des lois d'exclusion (déchéances, dénaturalisations et statut des juifs) et des mesures de répression contre les gaullistes, les communistes, francs-maçons, etc., tous désignés comme ennemis intérieurs. La pratique de la guerre civile menée par l'État français s'inscrit paradoxalement dans le geste d'une politique qui prétend la contrer[7].

Désigner en premier l'élément à expulser de la communauté nationale revient à se poser comme seul détenteur de l'autorité légitime. Or, le régime de Vichy, issu de la défaite et bientôt compromis par la politique de collaboration d'État, souffre d'un déficit de souveraineté en raison du découpage du territoire en de multiples zones, du contrôle exercé sur toutes les activités par les autorités d'occupation et, d'une manière générale, par la soumission de l'État français aux vainqueurs allemands et italiens. La Révolution nationale est à ce prix, et le nouveau régime n'existe que par et pour la collaboration qui lui est, d'emblée, consubstantielle. L'ambassadeur de la rue de Lille, Otto Abetz, le constate, non sans ironie : « Sans l'armée allemande, le gouvernement français se ferait "balayer" en peu d'heures par un soulèvement populaire »[8]. Comme le révèle le journal de Paul Morand, récemment publié, les Allemands, y compris les SS, sont omniprésents à Vichy, sans compter les commissions de contrôle, actives et pléthoriques, en AFN et en zone dite libre, bien avant l'invasion de la zone sud après l'opération *Torch* le 8 novembre 1942[9]. Chaque nouveau gouvernement donne lieu à des pressions de la part de l'occupant[10] jusqu'à l'arrivée de la Milice au pouvoir à partir de la fin décembre 1943.

Le général de Gaulle à Londres à l'été 1940 (coll. Fondation Charles de Gaulle).

1 Paul Morand, *Journal de guerre Londres-Paris-Vichy 1939-1943*, introduction de Bénédicte Vergez-Chaignon, Paris, Gallimard, 2020, p. 258.

2 Paula Botteri, « Stasis : le mot grec, la chose romaine », in *Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens*, vol. 4, n° 1, 1989. pp.87-100, url : https://www.persee.fr/doc/metis_1105-2201_1989_num_4_1_930

3 Ninon Grangé, *De la guerre civile*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 19.

4 *JORF*, n°0180 du 24 juillet 1940.

5 *Le Maréchal et sa doctrine*, brochure mai 1943. L'article 2 de la loi du 23 juillet 1940 prévoit la liquidation des biens des déchus au profit du Secours national, œuvre de bienfaisance qui fédère toutes les autres sous le patronage du maréchal.

6 « La répression des Français Libres par contumace », in https://www.france-libre.net/repression-contumace/

7 Alya Aglan, *La France à l'envers. La guerre de Vichy (1940-1945)*, Paris, Gallimard, Folio inédit, 2020.

8 Barbara Lambauer, *Otto Abetz et les Français ou l'envers de la Collaboration*, Paris, Fayard, 2001, p. 269.

9 Bénédicte Vergez-Chaignon, « Introduction », in *Journal de guerre Londres-Paris-Vichy 1939-1943, op. cit.*

10 Barbara Lambauer, *op. cit.*

René Cassin, rédacteur, côté français, des accords du 7 août 1940, ici avec Lord Inverclyde, le général Legentilhomme, le général Valin et le commandant Langlais, commandant la base de Greenock, à Glasgow (cliché OPS, coll. Fondation de la France Libre).

Pour le général de Gaulle, la trahison – crime de lèse-République – a consisté à demander, le 17 juin 1940, les clauses de l'armistice, dont il est aujourd'hui avéré qu'elles avaient fait l'objet de tractations avec Berlin, parfaitement informé des débats internes au gouvernement français, replié à Bordeaux, par l'intermédiaire de l'ambassadeur de l'Espagne devenue franquiste en France depuis 1939 José Félix de Lequerica[11], un ami proche de Pierre Laval, qui a transmis, *via* Madrid, la demande d'armistice[12]. Le changement de régime est projeté à ce moment-là et se niche en quelque sorte dans la décision prise par le dernier gouvernement de la IIIe République de ne pas poursuivre la guerre, transformée en opportunité politique et relevant d'enjeux intérieurs au pays, qui lie irrémédiablement l'État français aux occupants allemands. Cette tare originelle ne semble pas frapper les contemporains, à l'exception du journaliste André Géraud[13], les juristes de la France libre s'efforçant par la suite de prouver, sur d'autres bases, l'anti-constitutionnalité du régime[14].

Le 19 juin 1940, dans un discours à la radio de Londres, le général de Gaulle stigmatise doublement le nouvel État, en soulignant le caractère à la fois illégal et illégitime du gouvernement français, avant même la loi constitutionnelle du 10 juillet qui donnera naissance au régime de Vichy. « À l'heure où nous sommes, dit-il, tous les Français comprennent que les formes ordinaires du pouvoir ont disparu. Devant la confusion des âmes françaises, devant la liquéfaction d'un gouvernement tombé sous la servitude ennemie, devant l'impossibilité de faire jouer nos institutions, moi, général de Gaulle, soldat et chef français, j'ai conscience de parler au nom de la France »[15]. Cette ligne, qui sera tenue pendant toute la guerre, pose les contours d'une patrie empêchée mais restée fidèle à elle-même ainsi qu'à l'allié anglais et à la tradition républicaine.

La création des Forces françaises libres, au statut de soldats volontaires qui combattent au sein de l'armée britannique mais restent sous commandement français selon les accords du 7 août 1940[16], pose la question de l'hostilité entre anciens alliés, liés par un accord leur interdisant toute paix séparée (28 mars 1940). Le risque de guerre fratricide avait pourtant été d'emblée envisagé. Les Français Libres ne devaient en aucun cas tourner les armes contre la France comme le stipule l'article 2 des accords Churchill-De Gaulle : « Cette force [les volontaires] ne pourra jamais porter les armes contre la France »[17]. Par anticipation, les combats fratricides étaient explicitement exclus.

Des fusiliers marins immortalisent la traversée la frontière de la Syrie avant la bataille, en juin 1941 (coll. Fondation de la France Libre, coll. ADFL).

Le Levant dans la tourmente

Dans la géopolitique du conflit mondial, le Proche-Orient devenu début avril 1941, avec la révolte pro-allemande de Rachid Ali Kilani en Irak, la cible privilégiée d'opérations de déstabilisation de l'Empire britannique lancées par le IIIe Reich dans des régions aux ressources stratégiques essentielles, les Français Libres sont pris dans une logique d'affrontement qui dépasse les horizons programmés de libération du sol de la patrie et le renversement du régime de Vichy. Pour soutenir le soulèvement antibritannique déclenché en Irak, les Allemands, qui viennent de prendre Athènes le 22 avril, semblent prêts à intervenir en Syrie. Comment défendre un empire disputé entre Français ? Inséparable des territoires où la puissance impériale française s'exerce, la défense des intérêts coloniaux français intègre au premier chef les motifs de rivalités entre le gouvernement de Vichy et la France Libre, dont le socle de légitimité vient précisément de son investissement originel en terres d'Empire, à Brazzaville, où a été fondé le Conseil de défense de l'Empire à l'automne 1940. Le ralliement progressif, entamé dès l'été 1940, des territoires coloniaux n'a cessé de renforcer le poids de la France Libre, appuyée sur des comités de soutien constitués dans le monde entier[18]. Or, à l'échelle du conflit mondial, l'enjeu syrien s'inscrit dans la bataille pour la Méditerranée, comme le rappelle justement le général Catroux, haut-commissaire délégué de la France Libre et commandant en chef des Forces françaises libres au Proche-Orient, dans ses mémoires. « L'enjeu […] était, avec les Allemands au Levant, la Turquie neutralisée, les routes du Golfe Persique vers Ankara et la Caspienne interceptées, l'Égypte livrée aux offensives aériennes

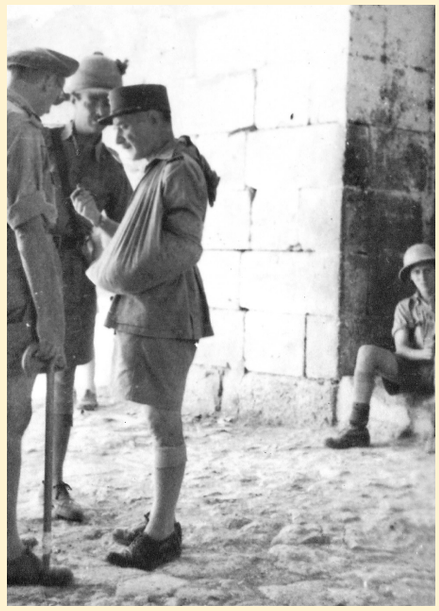

Le général Legentilhomme est blessé au bras gauche par un éclat lors du bombardement de son PC par l'aviation vichyste à Sanamein le 12 juin 1941, vers 19 heures (coll. Fondation de la France Libre, fonds ADFL).

11 Juan Avilès Farré, « L'ambassade de Lequerica et les relations hispano-françaises 1939-1944 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 158 : « L'Espagne et le deuxième conflit mondial », avril 1990, p. 65-78.

12 Georges-Henri Soutou, « L'armistice du 22 juin 1940 : résignation, intelligence avec l'ennemi ou véritable trahison ? », *Géopolitique*, n° 109, avril 2010 ; *Europa ! Les projets européens de l'Allemagne nazie et de l'Italie fasciste*, Paris, Tallandier, 2021, p. 164-173.

13 Pertinax (André Géraud), *Les Fossoyeurs*, tome 1 : « Les derniers chefs de la IIIe république, Gamelin, Daladier, Reynaud », et tome 2 : « Pétain », New York, Éditions de la Maison française, 1943, cité par Georges-Henri Soutou, *op. cit.* , p. 165.

14 René Cassin, *Les Hommes partis de rien. Le réveil de la France abattue (1940-1941)*, Paris, Plon, 1975 ; Antoine Prost et Jay Winter, *René Cassin*, Paris, Fayard, 2011.

15 Charles de Gaulle, *Discours de guerre*, cité par Peter Novick, *L'épuration française 1944-1949*, Paris, Le Seuil, 1985, p. 58.

16 Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *La France libre : de l'appel du 18 juin à la Libération*, Paris, Gallimard, 1996, rééd. Folio, 2013, 2 vol. ; Jean-François Muracciole, *Les Français Libres. L'autre résistance*, Paris, Éditions Tallandier, 2009.

17 Tract parachuté en France pour informer la population des accords du 7 août, Musée de la Résistance en ligne, collection Musée de l'Ordre de la Libération.

18 Sylvain Cornil-Frerrot, Philippe Oulmont (dir.), *Les Français Libres et le monde*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2015.

Le général Catroux (à droite) avec le général de Gaulle et le colonel Brosset et le général Catroux à Deir-es-Zor, en août 1942 (coll. Fondation de la France Libre, ADFL).

et terrestres basées sur la Syrie et conjuguées avec celles de Rommel, en un mot, c'était la perte de la Bataille de la Méditerranée, avec la mainmise de l'Axe sur toutes les rives de cette mer et sur le Canal de Suez »[19]. La sécurité des communications à travers l'Iran entre les Alliés et l'URSS allait également devenir essentielle après l'opération Barbarossa. L'affrontement fratricide, qui a tant choqué, passe donc au second plan des priorités de la guerre, puisqu'il s'agissait de faire échec aux conséquences des compromissions du régime emmené par Darlan, l'apparition d'avions allemands dans le ciel de Syrie ayant été interprétée comme « le signe avant-coureur »[20] de la mise à disposition du Levant comme « plaque tournante aux entreprises de Hitler »[21]. De même que la collaboration militaire de l'État français avec le Japon devait préserver la présence coloniale française sur ses possessions d'Extrême-Orient, l'aide militaire aux Allemands s'inscrivait dans une optique de la défense de l'Empire « contre quiconque » selon la formule de Weygand.

La Syrie, sous mandat français depuis 1919, est le terrain d'une très vigoureuse remise en cause de l'autorité coloniale, encouragée par la propagande du III^e^ Reich. Comme au Liban voisin, de violentes manifestations anti-françaises, durement réprimées, se succèdent sur fond de crise alimentaire : marches de la faim à Damas et à Alep en janvier 1941, pillages en février, grève générale en mars[22]. L'affrontement franco-français débute dans le contexte d'une collaboration militaire engagée par Vichy depuis la négociation et la signature des protocoles de Paris en mai 1941, même s'ils n'ont pas été entièrement appliqués, l'État français de l'amiral Darlan frôlant à ce moment le renversement d'alliance. « C'était dans cette politique qu'était le crime et non dans notre action »[23] précise le général Catroux après la guerre. L'expédition franco-britannique, sous les ordres du général Maitland Wilson, associe des Britanniques, la quasi-totalité des Français Libres, placés sous le commandement du général Legentilhomme, des Australiens et des Hindous. Elle est largement le fruit de l'insistance de De Gaulle[24]. Engagée malgré l'insuffisance des moyens, l'opération constitue une vigoureuse réponse militaire alliée au danger que fait peser sur le déroulement de la guerre la position bancale du gouvernement de Vichy, prétendument neutre mais penchant vers une assistance aux forces de l'Axe. Cependant, lorsque les opérations militaires débutent, le 8 juin 1941, cette menace semble s'être éloignée avec l'écrasement de la révolte des insurgés irakiens et le repli de l'aviation allemande à Athènes. Ne reste que le soupçon mutuel d'ourdir d'obscures intrigues.

De quel côté se situe la trahison ? Chaque camp développe une rhétorique, logique mais incompatible avec le point de vue adverse. Pour *L'Écho d'Alger*, il s'agit d'une agression des Britanniques pour s'emparer, à l'aide de troupes « anglo-gaullistes », des possessions coloniales françaises[25], prenant pour prétexte la présence de quelques avions allemands sur un aérodrome syrien ouvert à l'occasion des événements d'Irak. Aussitôt interprétée dans le sillage des événements tragiques de Mers el-Kébir et de Dakar, l'opération est décrite comme fratricide, ainsi que le souligne le message du Maréchal Pétain aux Français du Levant reproduit en première page : « Cette attaque est menée, comme à Dakar, par des Français placés sous le drapeau de la dissidence. Soutenus par les forces impériales britanniques, ils n'hésitent pas à verser le sang de leurs frères qui défendent l'unité de l'Empire et la souveraineté française »[26]. Les troupes françaises libres étant par ailleurs traitées de « mercenaires » coupables de trahison[27], l'affrontement franco-français se trouble de motifs inavouables repris par la presse de la métropole, à l'instar du journal nationaliste et antiparlementaire *Le Matin*, supprimé à la Libération, qui titre le 9 juin 1941 « L'Angleterre attaque la Syrie. Des traîtres ex-français la secondent »[28], tandis que le journal collaborationniste de Marcel Déat *L'Œuvre* synthétise brutalement l'ensemble des griefs en titrant : « Le nouvel attentat britannique. C'est en poussant devant eux les mercenaires de la dissidence que les Anglais se sont jetés sur la Syrie dans le dessein avoué de déposséder la France de sa souveraineté »[29]. Dans son éditorial, « La France se retrouve », Marcel Déat croit résumer le sentiment unanime des Français quand il déclare : « Un sursaut de dégoût et de colère les a crispés quand

Le général de Larminat passe en revue les fusiliers marins ralliés à la France Libre après la campagne de Syrie, en septembre 1941 (ECPAD).

19 Général Catroux, *Dans la bataille de Méditerranée. Égypte-Levant-Afrique du Nord, 1940-1944*, Paris, Julliard, 1949, p. 131.
20 *Ibid.*
21 *Ibid.*
22 Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *op. cit.*, tome I, p. 189.
23 *Ibid.*
24 *Ibid.*
25 *L'Écho d'Alger*, 9 juin 1941, Gallica bnf, p. 1.
26 *Ibid.*
27 *L'Écho d'Alger*, « L'attaque de la Syrie par les Anglais » (suite), 9 juin 41, p. 2.
28 *Le Matin*, 9 juin 1941, « L'Angleterre attaque la Syrie. Des traîtres ex-français la secondent », Gallica bnf, p. 1.
29 *L'Œuvre*, 9 juin 1941, « Le nouvel attentat britannique », Gallica bnf, p. 1.

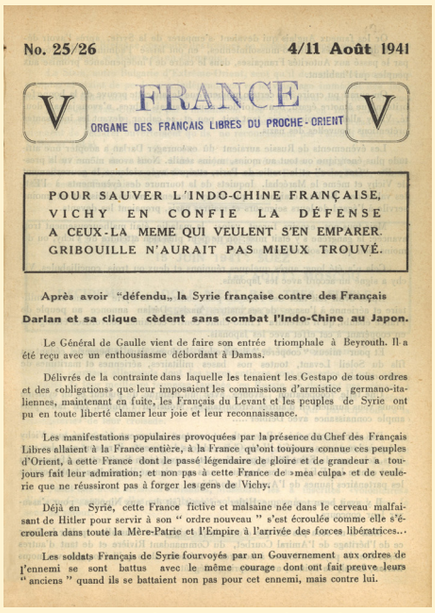

No. 25/26 — 4/11 Août 1941

V FRANCE V

ORGANE DES FRANÇAIS LIBRES DU PROCHE-ORIENT

POUR SAUVER L'INDO-CHINE FRANÇAISE, VICHY EN CONFIE LA DÉFENSE A CEUX-LA MEME QUI VEULENT S'EN EMPARER. GRIBOUILLE N'AURAIT PAS MIEUX TROUVÉ.

Après avoir "défendu" la Syrie française contre des Français

Darlan et sa clique cèdent sans combat l'Indo-Chine au Japon.

Le Général de Gaulle vient de faire son entrée triomphale à Beyrouth. Il a été reçu avec un enthousiasme débordant à Damas.

Délivrés de la contrainte dans laquelle les tenaient les Gestapo de tous ordres et des «obligations» que leur imposaient les commissions d'armistice germano-italiennes, maintenant en fuite, les Français du Levant et les peuples de Syrie ont pu en toute liberté clamer leur joie et leur reconnaissance.

Les manifestations populaires provoquées par la présence du Chef des Français Libres allaient à la France entière, à la France qu'ont toujours connue ces peuples d'Orient, à cette France dont le passé légendaire de gloire et de grandeur a toujours fait leur admiration; et non pas à cette France de «mea culpa» et de veulerie que ne réussiront pas à forger les gens de Vichy.

Déjà en Syrie, cette France fictive et malsaine née dans le cerveau malfaisant de Hitler pour servir à son " ordre nouveau " s'est écroulée comme elle s'écroulera dans toute la Mère-Patrie et l'Empire à l'arrivée des forces libératrices...

Les soldats Français de Syrie fourvoyés par un Gouvernement aux ordres de l'ennemi se sont battus avec le même courage dont ont fait preuve leurs " anciens " quand ils se battaient non pas pour cet ennemi, mais contre lui.

France, organe des Français Libres du Proche-Orient, *n°25/26, 4/11 août 1941, p. 1 (coll. Fondation de la France Libre).*

ils ont su que d'anciens officiers français, que d'anciens combattants français, marchaient parmi les Anglais, contre des hommes de leur sang et contre leur drapeau »[30]. La possibilité offerte aux avions allemands, en transit vers l'Irak, d'utiliser des bases aériennes de Syrie pour leur ravitaillement, notamment celle de Nairab près d'Alep, n'est pas considérée par le général Dentz, haut-commissaire de l'État français au Levant et commandant de l'armée du Levant, comme une intrusion agressive mais comme une aide occasionnelle, qui permet à la France de Vichy de conserver « le levier de commande » de ses territoires sous mandat au Levant, en assurant elle-même leur défense[31]. L'argumentaire spécieux déployé pour justifier l'assistance aux forces nazies identifie le « gaullisme », ennemi prioritaire, en référence aux péripéties de Dakar, comme le principal danger ; « sa conclusion logique, c'est la guerre civile, c'est-à-dire ce qu'il importe avant tout d'éviter »[32]. La crainte que le spectacle d'un affrontement franco-français ne ruine définitivement le crédit de la métropole aux yeux des peuples colonisés et les incite à se révolter par contagion, au Levant et dans les pays arabes, contre la férule impériale accroît l'inquiétude générée par la situation paradoxale, qui brouille la hiérarchie des valeurs. Dans la nuit du 21 au 22 mai, le colonel Collet rejoint les lignes de la France Libre avec ses escadrons tcherkesses. Le ralliement des populations autochtones est encouragé par la proclamation, répandue par voie aérienne, du général Catroux du 8 juin 1941 au nom d'une autre France – celle qui s'était engagée en 1936 à reconnaître l'indépendance de la Syrie et du Liban – que celle du gouvernement de Vichy, asservi aux idéaux du nouvel Ordre européen : « Syriens et Libanais ! […] La France par ma voix vous déclare indépendants, la France qui lutte pour sa vie et pour la liberté du monde ! »[33]. La décision, prise au nom du général de Gaulle mais coïncidant avec les intérêts des Britanniques, qui y voient le moyen de s'attacher les populations du Moyen-Orient[34], a été le fruit d'une réflexion au sein du Conseil de défense de l'Empire, qui n'entend pas rompre les liens avec les territoires du Levant mais au contraire les conserver en prolongeant la puissance mandataire de la France. Les tensions ont été néanmoins très vives entre le général de Gaulle et les Britanniques, soupçonnés de faire prévaloir leurs propres intérêts dans la région[35]. Les accords de Saint-Jean d'Acre, signés le 14 juillet 1941, ont été l'occasion d'un nouveau bras de fer. Malgré tout, la dynamique essentielle des Français Libres en sort renforcée, comme le souligne un éditorial du journal *France* du mois d'août 1941 intitulé « Le contre-dépècement »[36], qui constate la continuité de l'autorité française sur la Syrie et le Liban, même si les forces britanniques occupent Damas et Beyrouth. Londres ou Berlin, tel a été le choix imposé par l'armistice. Si bien que l'affaire de Syrie, devenue « champ de bataille entre Français »[37], a eu pour principal mérite, malgré le sang versé, de clarifier la distinction ami/ennemi alors que se déclenche la guerre à l'est le 21 juin 1941.

Une clarification de la distinction ami/ennemi

L'assistance militaire conséquente apportée au IIIe Reich et à ses alliés insurgés irakiens, sous la forme de la mise à disposition de l'aviation allemande des aéroports de Syrie et de livraison de matériels (fusils, mitrailleuses, munitions, camions, essence)[38], fermement démentie par Goebbels et par l'État français, augure une interprétation extensive de la convention d'armistice qui pourrait, comme le souligne l'éminent juriste Basdevant (qui démissionne de ses fonctions de jurisconsulte au ministère des Affaires étrangères, au lendemain de la signature des protocoles de Paris des 27 et 28 mai, avant les événements de Syrie) déboucher sur une « capitulation à merci »[39], bien éloignée de la neutralité revendiquée. Vichy se retrouvant du côté de la politique de « dépècement » de la France, menée par Berlin, tandis que la France Libre, qui a choisi Londres, maintient l'influence française – celle de la « vraie France » est-il précisé dans l'éditorial – dans la région, au-delà de la guerre et des indépendances octroyées et garanties par la Grande-Bretagne d'une part et par la France Libre d'autre part. Pour cette dernière, la reconnaissance indirecte, voire par défaut, doit être comptée parmi les retombées d'un affrontement douloureux contre un régime qui, en premier lieu, refuse l'article premier de l'armistice de Saint-Jean d'Acre, qui confiait aux Français Libres la « représentation des Français du Levant », et paraît, dans le même temps, ouvrir l'Indochine aux Japonais. Inaugurée par l'accord politique Matsuoka-Henry, signé à Tokyo le 30 août 1940 par Charles Arsène-Henry, ambassadeur de France au Japon, et Yösuke Matsuoka, ministre des Affaires étrangères, la collaboration militaire se prolonge entre le Japon et Vichy, puis s'approfondit encore avec le protocole Darlan-Kato de « défense commune de l'Indochine », signé le 29 juillet 1941 par les deux gouvernements[40]. Le bénéfice secondaire de l'expédition syrienne n'en semble pas moins conséquent. Vichy, ami des Allemands, a refusé de nous reconnaître ; très bien ; mais, par le fait, il nous a placés comme au premier rang des ennemis de Berlin et des amis de la très grande majorité des Français qui vomissent Hitler et ses satellites. »[41]. Les échanges de lettres du 7 août 1941 entre

30 *L'Œuvre*, 9 juin 1941, « La France se retrouve », Gallica bnf, p. 2.

31 Général Catroux, *Dans la bataille de Méditerranée*, *op. cit.*, p. 109.

32 *Ibid.*, p. 110.

33 *Ibid.*, p. 138.

34 *Ibid.*, p. 139.

35 Julian Jackson, *De Gaulle. Une certaine idée de la France*, Paris, Éditions du Seuil, 2018, p. 210-217.

36 *France, organe des Français Libres du Proche-Orient*, n°25/26, 4/11 août 1941, collection Fondation de la France Libre.

37 *Ibid.*

38 Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *op. cit.* , tome I, p. 192.

39 Lettre de démission du 29 mai 1941 de Jules Basdevant au Maréchal Pétain, reproduite dans *France, organe des Français Libres du Proche-Orient*, n°36/37, 21/28 octobre 1941, collection de la Fondation de la France Libre.

40 Chizuru Namba, *Français et Japonais en Indochine (1940-1945). Colonisation, propagande et rivalité culturelle*, Paris, Karthala, 2012.

Lyttelton, secrétaire d'État au cabinet de guerre britannique et représentant du gouvernement britannique au Moyen-Orient, et le général de Gaulle, qui, après avoir multiplié les coups d'éclat, a fait « une tournée d'inspection en Syrie et au Liban »[42], viennent formaliser la prééminence de l'autorité française en Syrie et au Liban, obtenue de haute lutte, tout en renforçant l'alliance dans la guerre contre les ennemis communs. De Gaulle saisit l'occasion de réaffirmer, par la formule « la France Libre, c'est-à-dire la France »[43], l'inanité de ce qu'il n'a jamais reconnu comme gouvernement légitime, le « soi-disant gouvernement de Vichy » ou « les vieillards qui se soignent à Vichy » (3 août 1940) évoqués dès ses premiers discours. Pour signifier l'affermissement de la position de la France Libre à l'issue de l'affrontement, la propagande gaulliste répand l'idée d'un afflux considérable de volontaires désireux : « 16 000 officiers et soldats de Syrie ont opté pour la France Libre » assure le journal *France*[44]. D'autres sources françaises libres précisent que 2 000 soldats se sont ralliés aux FFL, dans les quinze jours suivant la signature de « l'armistice syrien », avant l'entrée en vigueur de l'option qui permettait aux soldats de choisir leur camp, et que, malgré les tracasseries administratives des autorités de Vichy et la mauvaise volonté britannique combattue par le général de Gaulle, le recrutement, désormais sous contrôle de soldats alliés, atteint le rythme de près de cent incorporés par jour, une poignée s'étant échappée, avec leur fusil, déguisés en bédouins[45]. En réalité, la majorité des troupes de Dentz – environ 30 000 – préfère rentrer en métropole et seulement 5 000 combattants rejoignent

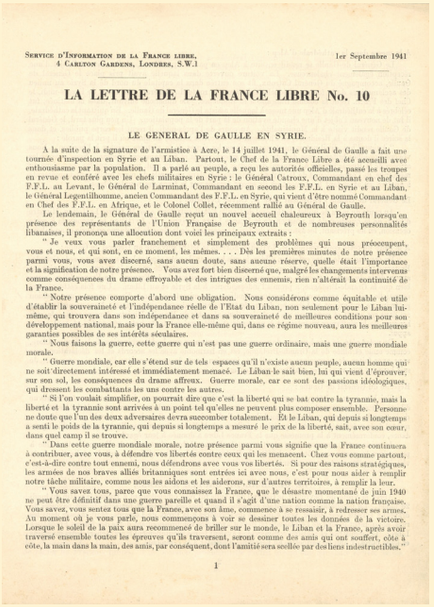

SERVICE D'INFORMATION DE LA FRANCE LIBRE,
4 CARLTON GARDENS, LONDRES, S.W.1

1er Septembre 1941

LA LETTRE DE LA FRANCE LIBRE No. 10

LE GENERAL DE GAULLE EN SYRIE.

A la suite de la signature de l'armistice à Acre, le 14 juillet 1941, le Général de Gaulle a fait une tournée d'inspection en Syrie et au Liban. Partout, le Chef de la France Libre a été accueilli avec enthousiasme par la population. Il a parlé au peuple, a reçu les autorités officielles, passé les troupes en revue et conféré avec les chefs militaires en Syrie : le Général Catroux, Commandant en chef des F.F.L. au Levant, le Général de Larminat, Commandant en second les F.F.L. en Syrie et au Liban, le Général Legentilhomme, ancien Commandant des F.F.L. en Syrie, qui vient d'être nommé Commandant en Chef des F.F.L. en Afrique, et le Colonel Collet, récemment rallié au Général de Gaulle.

Le lendemain, le Général de Gaulle reçut un nouvel accueil chaleureux à Beyrouth lorsqu'en présence des représentants de l'Union Française de Beyrouth et de nombreuses personnalités libanaises, il prononça une allocution dont voici les principaux extraits :

" Je veux vous parler franchement et simplement des problèmes qui nous préoccupent, vous et nous, et qui sont, en ce moment, les mêmes. . . . Dès les premières minutes de notre présence parmi vous, vous avez discerné, sans aucun doute, sans aucune réserve, quelle était l'importance et la signification de notre présence. Vous avez fort bien discerné que, malgré les changements intervenus comme conséquences du drame effroyable et des intrigues des ennemis, rien n'altérait la continuité de la France.

" Notre présence comporte d'abord une obligation. Nous considérons comme équitable et utile d'établir la souveraineté et l'indépendance réelle de l'Etat du Liban, non seulement pour le Liban lui-même, qui trouvera dans son indépendance et dans sa souveraineté de meilleures conditions pour son développement national, mais pour la France elle-même qui, dans ce régime nouveau, aura les meilleures garanties possibles de ses intérêts séculaires.

" Nous faisons la guerre, cette guerre qui n'est pas une guerre ordinaire, mais une guerre mondiale morale.

" Guerre mondiale, car elle s'étend sur de tels espaces qu'il n'existe aucun peuple, aucun homme qui ne soit directement intéressé et immédiatement menacé. Le Liban le sait bien, lui qui vient d'éprouver, sur son sol, les conséquences du drame affreux. Guerre morale, car ce sont des passions idéologiques, qui dressent les combattants les uns contre les autres.

" Si l'on voulait simplifier, on pourrait dire que c'est la liberté qui se bat contre la tyrannie, mais la liberté et la tyrannie sont arrivées à un point tel qu'elles ne peuvent plus composer ensemble. Personne ne doute que l'un des deux adversaires devra succomber totalement. Et le Liban, qui depuis si longtemps a senti le poids de la tyrannie, qui depuis si longtemps a mesuré le prix de la liberté, sait, avec son cœur, dans quel camp il se trouve.

" Dans cette guerre mondiale morale, notre présence parmi vous signifie que la France continuera à contribuer, avec vous, à défendre vos libertés contre ceux qui les menacent. Chez vous comme partout, c'est-à-dire contre tout ennemi, nous défendrons avec vous vos libertés. Si pour des raisons stratégiques, les armées de nos braves alliés britanniques sont entrées ici avec nous, c'est pour nous aider à remplir notre tâche militaire, comme nous les aidons et les aiderons, sur d'autres territoires, à remplir la leur.

" Vous savez tous, parce que vous connaissez la France, que le désastre momentané de juin 1940 ne peut être définitif dans une guerre pareille et quand il s'agit d'une nation comme la nation française. Vous savez, vous sentez tous que la France, avec son âme, commence à se ressaisir, à redresser ses armes. Au moment où je vous parle, nous commençons à voir se dessiner toutes les données de la victoire. Lorsque le soleil de la paix aura recommencé de briller sur le monde, le Liban et la France, après avoir traversé ensemble toutes les épreuves qu'ils traversent, seront comme des amis qui ont souffert, côte à côte, la main dans la main, des amis, par conséquent, dont l'amitié sera scellée par des liens indestructibles."

1

La Lettre de la France Libre, *n° 10, 1er septembre 1941, p. 1 (coll. Fondation de la France Libre).*

les rangs de la France Libre[46]. L'armée du Levant ayant été dissoute par le général Catroux, aux cadres et aux soldats, placés sous son commandement, aurait été laissée « entière leur liberté d'option »[47] pour leur rapatriement ou leur ralliement aux FFL. Pour marquer l'innommable combat, qui a duré 34 jours, les directives de Catroux précisent qu'il ne sera décerné aucune citation ni décoration attachées à cette campagne[48], eu égard au caractère clivé du patriotisme en action. Les deux positions ne sont pourtant pas équivalentes, car le général Dentz, qui a opté pour la défensive, a certes décliné les offres de soutien militaire allemand, notamment en matière aérienne[49]. Mais il doit subir la présence d'une commission allemande de contrôle et la surveillance pesante du diplomate allemand Rudolph Rahn, numéro deux de l'Ambassade de la rue de Lille, qui s'est érigé auprès de lui en conseiller politique et militaire[50], ce qui laisse supposer une conscience altérée en ce qui concerne les appréciations et les décisions[51]. Cette présence offre également une explication à une certaine obstination dans l'erreur en ce qui concerne la désignation de l'ennemi. Certains actes de cruauté à l'égard des Français Libres sont également rapportés dans les mémoires du général Catroux, qui les impute à « la fureur implacable des luttes civiles »[52], dont le souvenir a profondément marqué le monde militaire bien au-delà de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cependant, sur le plan politique, la guerre en Syrie, menée conjointement par des Français Libres et des Britanniques, a contribué à solidifier les fondements du mouvement gaulliste. Le 24 septembre 1941, le Comité national français, institué à Londres, rassemble les commissaires nationaux qui constituent la direction politique et administrative de la France Libre. Le prix en a été lourd. Au terme d'un mois de guerre fratricide, les dépouilles des Français Libres et de l'armée du Levant[53] sont rassemblées au cimetière de Damas avec la même inscription « Mort pour la France »[54].

Alya Aglan
Professeur d'histoire contemporaine
à l'université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Notice biographique

Spécialiste de la Seconde Guerre mondiale, Alya Aglan a consacré de nombreux travaux à la Résistance, dont *Mémoires résistantes : Le réseau Jade-Fitzroy* (Éditions du Cerf, 1994), *La Résistance sacrifiée : le mouvement Libération-Nord* (Flammarion, 1999, rééd. coll. « Champs », 2005) et *La France à l'envers. La guerre de Vichy 1940-1945* (Gallimard, 2020).

41 *Ibid.*

42 *La Lettre de la France Libre*, n° 10, 1er septembre 1941, Service d'information de la France Libre, Carlton Gardens, Londres, collection Fondation de la France Libre.

43 *France, organe des Français Libres du Proche-Orient*, n° 31/32, 15/22 septembre 1941, collection de la Fondation de la France Libre.

44 *Ibid.*

45 *La lettre de la France Libre*, n° 10, 1er septembre 1941, Service d'information de la France Libre, Carlton Gardens, Londres, collection Fondation de la France Libre, p. 5.

46 Julian Jackson, *op. cit.*, p. 214.

47 *Ibid.*

48 Catroux, *op. cit.*, p. 133.

49 *Ibid.*, p. 142.

50 Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *op. cit.* , tome I, p. 192.

51 *Ibid.*

52 Catroux, *op. cit.* , p. 144.

53 Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *op. cit.* , tome 1, p. 197.

54 Catroux, *op. cit.* , p. 133.

Reconstituer le parcours d'un Français Libre à travers les fonds d'archives

Les chercheurs et les descendants désireux de reconstituer le parcours d'un Français Libre sont souvent bien en peine de savoir où chercher, parmi les diverses institutions dépositaires d'archives et dans les fonds qu'elles conservent. De ce point de vue, l'opuscule *Retracer le parcours d'un résistant : Guide d'orientation dans les fonds d'archives*, publié par Fabrice Bourrée chez Archives & Culture en 2020, s'est avéré un outil particulièrement utile et bien conçu. À sa suite, nous proposons au lecteur un bref récapitulatif des principaux fonds à notre disposition afin de reconstituer le parcours d'un Français Libre.

Les principaux fonds publics

La première source d'informations, lorsque l'on désire établir le service des volontaires engagés dans les Forces françaises libres entre juin 1940 et juillet 1943, est le Service historique de la Défense (SHD), au château de Vincennes. Là sont conservés, dans la sous-série GR 16 P, les dossiers d'homologation des Français Libres constitués par l'Organe central des Forces françaises libres de 1945 à 1953, puis par le 6e bureau de la direction du personnel militaire de l'armée de terre (DPMAT), également connu sous le vocable de « bureau Résistance ». Toutefois, la documentation ne se limite pas aux seules sources d'après-guerre. Le SHD dispose également, dans la sous-série GR 28 P 2, de dossiers individuels de volontaires ayant rejoint Londres pour s'engager dans la France Libres et interrogés, à partir de 1941, par la section contre-espionnage du BCRA. Dans un même ordre d'idées, l'état-major des FAFL a produit un certain nombre de registres, de fiches et de dossiers : trois registres d'immatriculation aux FAFL, des fiches personnelles des aviateurs passés par le camp d'Odiham en 1940-1941 (AI 4 D 56) ; fichiers alphabétiques des disparus et des prisonniers en 1940-1941 (AI D 19 530 à 19 547) ; dossiers relatifs aux personnels des forces aériennes françaises en Grande-Bretagne portés disparus en opérations entre 1944 et 1946 (AI 4 D 19 443 à 19 452) ; enfin, fiches individuelles de 2 769 personnels des FAFL (AI 6 P 39 874 à 39 879)[1]. De même, l'état-major des FNFL a constitué des fonds importants regroupés dans les sous-séries MV TTC, MV CC[8] et MV CC[9]. Aux cotes MV TTC 021 à 025 sont conservées les fiches de renseignement nominatives des équipages des FNFL. Dans la sous-série MV CC[8] figurent les archives du bureau central de l'état civil des marins qui permettent de recenser les marins décédés, blessés ou déportés entre 1940 et 1944 (MV CC8 12-15), les mariages (MV CC[8] 16 à 22 et 63) et les évasions de France (MV CC[8] 24). Les dossiers 45 CC 140 à 146 regroupent par ordre alphabétique les attestations de service. La sous-série MV CC[9] recueille les archives du bureau des décorations de la Marine. 13 403 dossiers y sont conservés. On y trouve des informations sur l'attribution de la médaille coloniale, de la médaille de la Résistance française, de la croix de guerre, de la médaille de la France libérée, de la croix du combattant volontaire, ainsi que sur des citations et des décorations étrangères. Enfin, la sous-série MV CC7 4e moderne regroupe les dossiers individuels des officiers des FNFL.

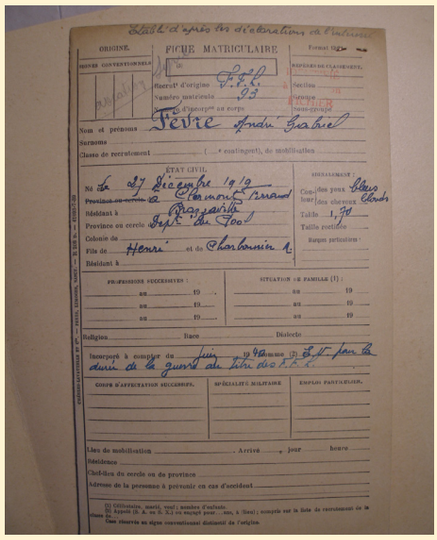

Fiche matriculaire d'André Fèvre conservée dans son dossier GR 16 P (cliché Sylvain Cornil-Frerrot, coll. Service historique de la Défense).

Au-delà de ces sources internes à la France Libre, il est possible de puiser dans les dossiers individuels d'officiers généraux, supérieurs et subalternes de l'armée de terre et de la gendarmerie, dans la sous-série GR 8 YE pour les années 1940-1960[2]. De même, la sous-série AI 1 P regroupe les dossiers des officiers et sous-officiers de l'armée de l'air de 1933 à 2012.

La Division des archives des victimes des conflits contemporains (DAVCC) du SHD, installée à Caen, comprend, quant à elle, les dossiers des militaires morts pendant la Seconde Guerre mondiale, des fusillés au Mont Valérien et des déportés morts en déportation (pour les agents de réseaux) dans la sous-série AC 21 P[3].

Le Centre des archives du personnel militaire (CAPM), sis caserne Bernadotte, à Pau, conserve le dossier militaire des hommes du personnel dégagé des obligations du service militaire (hommes de troupe et sous-officiers) depuis moins de cent ans, celui du personnel féminin, des ressortissants des anciens protectorats et colonies français et des étrangers engagés sous commandement français, ainsi que le fichier des citations militaires. En ce qui concerne le personnel né avant 1921, les registres matricules militaires ont été versés dans les fonds des archives départementales du lieu où le conscrit s'est fait recenser auprès des autorités militaires à l'âge de 20 ans, y compris les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique et La Réunion). Pour leur part, les Archives nationales d'outre-mer conservent les registres des personnes de

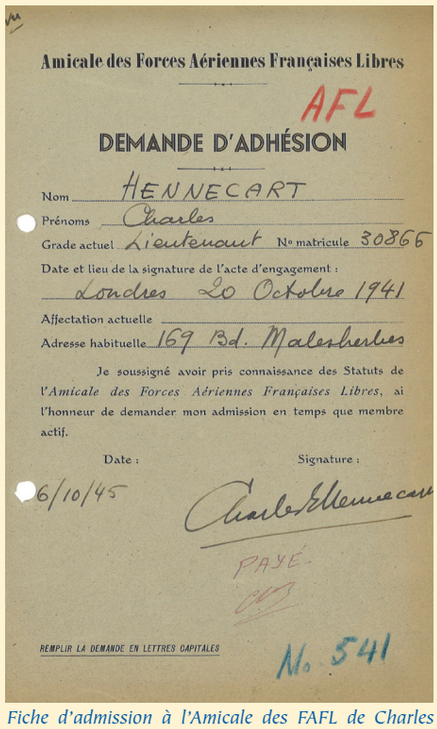

Fiche d'admission à l'Amicale des FAFL de Charles Hennecart (coll. Fondation de la France Libre).

1 Ce dernier fonds a fait l'objet d'une numérisation. Il est accessible sur le site Mémoire des hommes (www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr).

2 Les cotes sont accessibles depuis trois répertoires alphabétiques disponibles au format PDF sur le site du SHD (www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/ark/138339).

3 Les cotes sont disponibles sur le site Mémoire des hommes.

8 AN, 382 AP 54, dossier 3 : « personnel du commissariat à la Justice et à l'Instruction publique », dossier « André Gros ».

9 AN, 382 AP 54, dossier 3 : « personnel du commissariat à la Justice et à l'Instruction publique », dossier « Louis Gros ».

citoyenneté française recrutées dans les colonies. Les registres de recrutement des citoyens français des protectorats (Maroc et Tunisie) sont au Centre des archives diplomatiques, à Nantes. Dans les fonds des Archives départementales de La Réunion figurent également des registres de recrutement aux Comores et à Madagascar. Enfin, les registres de recrutement des citoyens français en Indochine sont conservés par les Archives de Paris.

En ce qui concerne les marins, on peut s'appuyer sur les registres matricules et les rôles d'équipages provenant des fonds de l'administration chargée de l'inscription maritime. Les fonds des quartiers et des syndicats, qui constituaient les circonscriptions administratives de base, sont conservés dans la série P des antennes portuaires (Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon) du SHD, dans certains services d'archives départementales, voire, pour les matricules et les rôles les plus récents, à l'établissement national des invalides de la marine, à Paimpol[4].

Durant le cours de leur engagement, nombre de Français Libres ont subi une blessure ou une maladie qui les a contraints à faire un séjour plus ou moins prolongé dans un hôpital. S'ils furent souvent pris en charge dans des hôpitaux britanniques ou américains, certains passèrent par les services de santé de l'armée française, parfois après-guerre, à la suite de l'attribution d'une pension d'invalidité. Dans ce cas, il convient de consulter le Service des archives médicales et hospitalières de l'armée (SAMHA), installé à Limoges, qui conserve les registres et les dossiers individuels des patients admis dans les hôpitaux militaires et dans les salles militaires des hôpitaux civils. Ceux-ci incluent les formations hospitalières sur les théâtres d'opérations et dans les pays occupés, les formations hospitalières de l'arrière et les centres de libération des prisonniers de guerre.

Le choix de rallier la France Libre impliquait, de la part des volontaires, une prise de risque vis-à-vis non seulement de l'ennemi, qu'il fût allemand, italien ou japonais, mais aussi des autorités françaises. Pour les militaires qui s'étaient engagés dans les Forces françaises libres, cela donna lieu le plus souvent à un jugement par contumace, devant un tribunal militaire compétent en zone Sud ou en Afrique du Nord. D'aucuns passèrent devant la cour martiale de Gannat, créée en septembre 1940. Dans tous les cas, ces documents sont conservés au Dépôt central d'archives de la justice militaire, sis au Blanc (Indre). Celui-ci conserve également les archives de la justice militaire des Forces françaises libres, qu'il s'agisse des juridictions ayant siégé aux Armées ou des juridictions maritimes.

Dans son étude sur la sociologie des Français Libres, Jean-François Muracciole estime approximativement à 3 000 le nombre d'étrangers engagés dans les Forces françaises libres. À ce nombre, il convient d'ajouter les Français d'origine étrangère. Les dossiers de naturalisation allant de 1803 à 1973 sont conservés aux Archives nationales, sur le site de Pierrefitte-sur-Seine, et librement accessibles.

Pendant la guerre, le commissariat à la Justice de la France Libre ouvrit lui-même, entre septembre 1940 et avril 1945, un registre de nationalité sur lequel s'inscrivirent des Français Libres d'origine étrangère qui demandaient confirmation de leur naturalisation, dans un contexte où les mesures de Vichy en matière de nationalité remettaient en cause la loi de 1927, mais aussi des étrangers – Français Libres ou épouses de Français Libres – dont on s'engageait à étudier en priorité leur demande de naturalisation après la guerre.

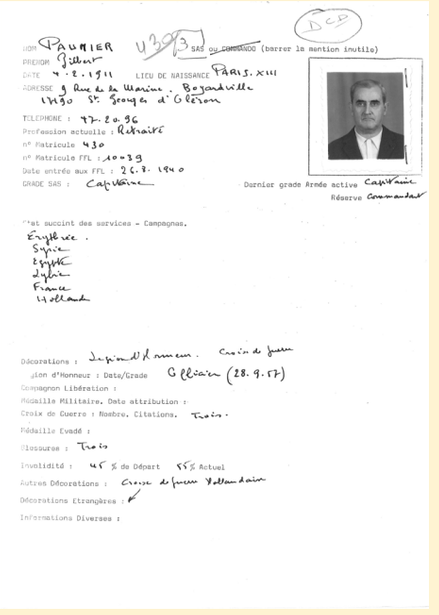
PAUMIER
Gilbert
SAS ou COMMANDO (barrer la mention inutile)
DATE 4.8.1911 LIEU DE NAISSANCE PARIS. XIII
ADRESSE 9 Rue de la Mairie - Bozanville 78520 St Brice s/ Forêt
TELEPHONE : 77.20.96
Profession actuelle : Retraité
n° Matricule 430
n° Matricule FFL : 10039
Date entrée aux FFL : 26.8.1940
GRADE SAS : Capitaine
Dernier grade Armée active Capitaine
Réserve Commandant
Etat succint des services - Campagnes.
Angleterre
Syrie
Egypte
Afrique
France
Hollande
Décorations : Légion d'Honneur
Croix de Guerre
Médaille Militaire.
Compagnon Libération :
Médaille Militaire. Date attribution :
Croix de Guerre : Nombre. Citations. Trois.
Médaille Evadé :
Blessures : Trois
Invalidité : 45 % de Départ 55 % Actuel
Autres Décorations : Croix de guerre Hollandaise
Décorations Etrangères :
Informations Diverses :

Fiche d'admission à l'Amicale des anciens parachutistes et des anciens commandos de la France Libre de Gilbert Paumier (coll. Fondation de la France Libre).

Ces trois registres sont conservés aux Archives nationales et ont fait l'objet d'une numérisation[5].

Les fonds associatifs

La Fondation de la France Libre conserve dans son centre de documentation et de recherches un certain nombre d'archives d'origine associative qui peuvent renseigner sur le parcours d'un Français Libre. Les fiches d'admission à l'Association des Français Libres comprennent un certain nombre d'indications personnelles : nom, prénom, pseudonyme, date et lieu de naissance et d'engagement dans la France Libre, études, profession d'avant et d'après-guerre, langues parlées, unités, campagnes, blessures, décorations. De ce point de vue, les fiches de l'Amicale des FAFL et les cartes du fichier général des adhérents de l'Amicale des anciens de la 1re DFL se révèlent plus succinctes, même si une confrontation, chaque fois qu'elle est possible, peut s'avérer intéressante. Seules les fiches de l'Amicale des anciens parachutistes et des anciens commandos de la France Libre prévoient une photographie d'identité, très utile aujourd'hui pour identifier les anonymes.

Soumises à la commission d'admission de l'association, les demandes d'adhésion pouvaient faire l'objet, le cas échéant, d'une vérification dans les dossiers d'homologation des Français Libres, constitués par l'Organe central des Forces françaises libres de 1945 à 1953, puis conservés par le 6e bureau de la DPMAT.

En quelques rares occasions, une photographie d'identité, des pièces justificatives ou une note annexée accompagnent la fiche d'admission de l'AFL, elle-même complétée avec plus ou moins de précision par leur auteur, qu'il s'agisse de l'ancien Français Libre lui-même, d'un parent quand il est mort ou d'un secrétaire de section. C'est le cas notamment pour la fiche de Georges Harcavi-Darzacq, enseigne de vaisseau de 1re classe, né à Vyborg, dans l'Empire russe, le 4 mars 1898 et naturalisé français. Dans la « note sur les travaux de M. Georges Harcavi, ingénieur », on peut lire :

« M. Georges Harcavi est spécialisé dans l'étude technique, économique et statistique des problèmes de transports terrestres, maritimes et aériens.

Il a été chargé, depuis la guerre 1914-1918, de missions d'études, d'abord par le président du Comité Interallié des Garanties (Commission Interalliée des Réparations) à Berlin, puis en Haute-Silésie, ensuite auprès des grandes administrations en France, en Suisse, en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas, en Italie, en Espagne, en Grande-Bretagne.

Lors de la constitution, à Genève, auprès de la Société des Nations (Bureau International du Travail), de l'Institut International d'Organisation Scientifique du Travail,

4 Le lieu de conservation des archives peut être déterminé en fonction du département dont relèvent les quartiers. Alpes-Maritimes : Toulon, mais la quasi-totalité est consultable sur microfilm aux archives départementales (AD) des Alpes-Maritimes ; Aude : Toulon ; Bouches-du-Rhône : Toulon ; Calvados : AD du Calvados ; Charente-Maritime : Rochefort ; Corse : AD de la Haute-Corse ; Côtes d'Armor : Brest ; Finistère : Brest, mais le SHD Marine Lorient pour le quartier de Concarneau ; Gironde : AD de Gironde et Rochefort ; Hérault : Toulon ; Ille-et-Vilaine : AD d'Ille-et-Vilaine, mais Brest pour les quartiers de Saint-Malo et de Dinan avant 1789 et Lorient pour le quartier de Redon ; Landes : Rochefort ; Loire-Atlantique : AD de Loire-Atlantique ; Manche : Cherbourg ; Morbihan : Lorient pour les archives antérieures à 1940 et AD du Morbihan pour les archives postérieures à 1940 ; Nord : Cherbourg ; Pas-de-Calais : Cherbourg ; Pyrénées-Atlantiques : Rochefort ; Pyrénées-Orientales : Toulon ; Seine-Maritime : Cherbourg pour les quartiers de Dieppe et Fécamp, mais les AD de Seine-Maritime pour les quartiers du Havre et de Rouen ; Somme : Cherbourg ; Var : Toulon ; Vendée : Rochefort.

5 On peut accéder à la version numérisée de ces registres depuis le site : www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr.

M. Harcavi a été chargé de la création et de la direction du Service d'Études des Chemins de Fer et des Transports et attaché, en cette qualité, à la direction de l'Institut.
Il a pu entrer, à cette occasion, en contact avec toutes les grandes administrations d'Europe, d'Amérique, des Indes, du Japon, d'Afrique du Sud, d'Australie, et étudier les méthodes d'organisation, d'administration et d'exploitation technique et économique des voies de communications et des moyens de transports de ces différents pays.

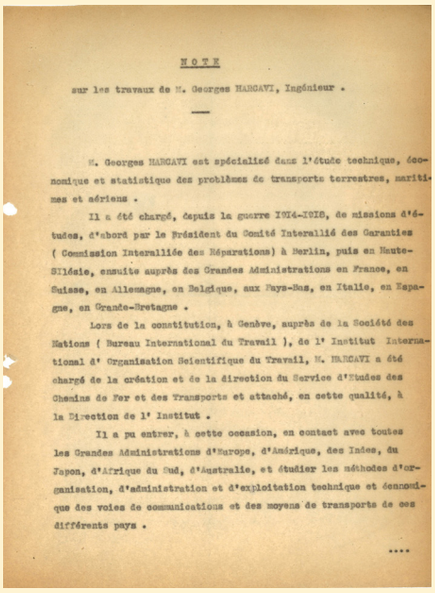

NOTE

sur les travaux de M. Georges HARCAVI, Ingénieur .

M. Georges HARCAVI est spécialisé dans l'étude technique, économique et statistique des problèmes de transports terrestres, maritimes et aériens .

Il a été chargé, depuis la guerre 1914-1918, de missions d'études, d'abord par le Président du Comité Interallié des Garanties (Commission Interallié des Réparations) à Berlin, puis en Haute-Silésie, ensuite auprès des Grandes Administrations en France, en Suisse, en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas, en Italie, en Espagne, en Grande-Bretagne .

Lors de la constitution, à Genève, auprès de la Société des Nations (Bureau International du Travail), de l' Institut International d' Organisation Scientifique du Travail, M. HARCAVI a été chargé de la création et de la direction du Service d'Études des Chemins de Fer et des Transports et attaché, en cette qualité, à la Direction de l' Institut .

Il a pu entrer, à cette occasion, en contact avec toutes les Grandes Administrations d'Europe, d'Amérique, des Indes, du Japon, d'Afrique du Sud, d'Australie, et étudier les méthodes d'organisation, d'administration et d'exploitation technique et économique des voies de communications et des moyens de transports de ces différents pays .

....

Première page de la « note sur les travaux de M. Georges Harcavi, ingénieur », annexée à sa fiche de demande d'admission à l'AFL (coll. Fondation de la France Libre).

Il a pu également poursuivre l'étude sur le régime juridique politique et économique, et celle sur l'organisation technique, administrative et financière des moyens de transports et de leur coordination en France, en Grande-Bretagne, en Belgique, en Allemagne, en suisse, en Suède, en Italie, aux Pays-Bas, en Autriche, en Pologne, en Espagne, en Amérique latine, aux États-Unis, au Canada.
En 1922-1923, il a été chargé des études et de la réorganisation du trafic des Houillères de Hautes-Silésie. En 1929-1931, il a été chargé des études concernant le trafic des minerais, des houilles et des cokes dans l'industrie sidérurgique.
Depuis, il a été amené à revoir les méthodes d'acheminement et de distribution des colis dans les Grands Magasins. Les Grands Moulins lui ont confié également une mission d'études sur les transports des blés, des farines et des issues.
Enfin, M. Harcavi s'est spécialisé dans l'étude et l'interprétation des statistiques industrielles et commerciales, des phénomènes de conjoncture, approfondissant, en particulier, les méthodes de prévision économique et financière.
Engagé volontaire à deux reprises successives, d'abord en septembre 1939, dans la Marine nationale, ensuite dans les Forces navales françaises libres du général de Gaulle, M. Harcavi a passé six ans sous les drapeaux, comme officier de marine, du cadre de l'Aéronautique navale, et a été libéré en août 1946 de ses obligations militaires.
M. Harcavi est l'auteur de plusieurs notes et études, publiées dans les grandes revues techniques et économiques, en Europe et en Amérique[6]. »
Ces informations ne sont pas restées sans écho. Plusieurs d'entre elles, concernant ses activités dans l'entre-deux-guerres et ses publications, figurent, presque inchangées, dans la notice biographique qui lui est consacrée dans l'*Annuaire biographique des officiers des Forces navales françaises libres*[7].

Les fonds privés

Les fonds que nous avons parcourus jusqu'à présent sont les plus à même de répondre aux questionnements du chercheur concernant le parcours d'un Français Libre. D'autres fonds, qu'il s'agisse du fonds présidentiel Charles de Gaulle pour la période 1940-1946 ou des fonds privés de personnalités de la France Libre, peuvent également fournir d'utiles renseignements sur un certain nombre de leurs collaborateurs.
Aux Archives nationales, le fonds privé René Cassin conserve ainsi les dossiers ou des notices biographiques des membres du personnel du commissariat à l'Instruction publique et à la Justice. Ce fonds peut s'avérer particulièrement précieux dans le cadre de recherches sur le thème 2022-2023 du Concours national de la Résistance et de la Déportation, consacré à « l'École et la Résistance : des jours sombres aux lendemains de la Libération (1940-1945) ».
Dans le dossier d'André Gros, on trouve ainsi une note réalisée à son arrivée de Rio de Janeiro et datée du 5 février 1943, dans laquelle on apprend qu'âgé de 35 ans, il est le « fils du procureur général à Lyon », « agrégé de droit public depuis 1938, rattaché à la faculté d'Aix », et « professeur à Rio depuis 1939 ». Engagé volontaire dans l'armée française de novembre 1939 à octobre 1940, il « a combattu dans le 15e bataillon de chasseurs alpins (mai-juin 1940) – une blessure – deux citations – une proposition pour la Légion d'honneur ». De retour au Brésil, il « a envoyé son adhésion à la France Libre le 10 novembre 1940 et est resté à Rio, sur les instructions du professeur Cassin, qui l'a appelé à Londres à la fin de 1942 ». C'est alors qu'il « a signé à Rio son engagement militaire ». En ce qui concerne sa situation familiale, le document nous apprend qu'il s'est « marié en France à une demoiselle brésilienne » et qu'il a « un enfant, tous deux restés au Brésil ».
Ce dossier comprend également un curriculum vitae dans lequel il est indiqué qu'André Gros, « né le 19 mai 1908 à Douai », dans le Nord, obtient un baccalauréat ès lettres à Paris en 1925, puis une licence en droit, avec la mention très bien, à la faculté de Lyon en 1928. Après un an de service militaire (1929-1930), il soutient une thèse en droit, également avec la mention très bien, à la faculté de Paris en 1932. « Sept fois lauréat des facultés de droit de Lyon et de Paris », il a suivi des études aux universités de Heidelberg en 1930 et de Londres en 1931, et s'est vu décerner une bourse de l'Académie de La Haye en 1932 et le titre de Research Fellow au Genève Center en 1937. Sur le plan professionnel, il occupe les fonctions d'avocat stagiaire à la cour d'appel de Lyon en 1928, puis de secrétaire du doyen Henry Berthélemy (1857-1943) de 1930 à 1934 et d'assistant à la faculté de droit de Paris de 1931 à 1934. Reçu premier au concours de conseiller de préfecture et admissible à l'agrégation de droit public en 1934, il renonce à la carrière préfectorale et opte pour l'université, assurant la tâche de chargé de cours à la faculté de droit de Nancy, de 1934 à 1936, puis à celle de Toulouse, en 1937-1938.
Agrégé de droit public en 1938, il est détaché au ministère des Affaires étrangères le 1er janvier 1939 et envoyé au Brésil le 14 mars suivant. Revenu en France sur sa demande pour y assurer son devoir militaire le 16 novembre 1939, il se voit décerner la croix de guerre, en raison de sa tenue au combat, et son commandant le propose pour la Légion d'honneur. Après la signature des armistices franco-allemand et franco-italien de juin 1940, il est démobilisé et repart pour le Rio le 23 octobre 1940, où il reprend son poste de professeur de science politique à l'Université du Brésil. En dépit de sa demande d'engagement dans les Forces françaises libres en novembre 1940, il est « maintenu à son poste universitaire par décision du général de Gaulle (lettre du professeur Cassin du 13 août 1941), avant d'être « appelé à Londres le 16 janvier 1943 par le Comité national français ».
Sur le plan scientifique, il a publié *Survivance de la raison d'État* chez Dalloz en 1932, « L'activité économique des communes devant le fisc » dans la *Revue de science et législation financière* en 1936, « Le statut international de l'Égypte » dans la

6 FFL, note annexée à la fiche d'admission de Georges Harcavi, n° 23 977.

7 VAE (cr) Émile Chaline et CV (h) Pierre Santarelli, *Historique des Forces navales françaises libres*, tome 3 : « Annuaire biographique des officiers des Forces navales françaises libres », Vincennes, Service historique de la Marine, 1998, p. 267.

Revue de droit international en 1938 et *Essai sur la paix future* à Rio en 1942, traduit en espagnol à Buenos Aires en 1943[8].
De son côté, le dossier de Louis Gros comprend trois pages manuscrites vraisemblablement autobiographiques. Né le 9 septembre 1907 « à Sighet (ou Sziget), dans le nord de la Transylvanie » hongroise, actuellement Sighetu Marmației, en Roumanie, il arrive en France le 15 août 1924 et travaille pendant deux ans dans un commerce tout en suivant des cours pour achever ses études secondaires. Sur le conseil du professeur Louis

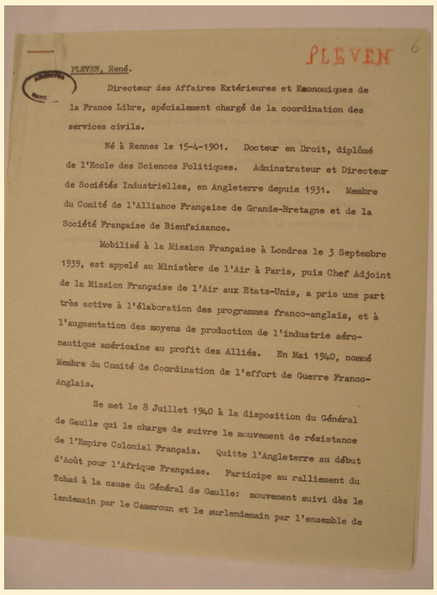
PLEVEN, René.

Directeur des Affaires Extérieures et Economiques de la France Libre, spécialement chargé de la coordination des services civils.

Né à Rennes le 15-4-1901. Docteur en Droit, diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques. Administrateur et Directeur de Sociétés Industrielles, en Angleterre depuis 1931. Membre du Comité de l'Alliance Française de Grande-Bretagne et de la Société Française de Bienfaisance.

Mobilisé à la Mission Française à Londres le 3 Septembre 1939, est appelé au Ministère de l'Air à Paris, puis Chef Adjoint de la Mission Française de l'Air aux Etats-Unis, a pris une part très active à l'élaboration des programmes franco-anglais, et à l'augmentation des moyens de production de l'industrie aéronautique américaine au profit des Alliés. En Mai 1940, nommé Membre du Comité de Coordination de l'effort de Guerre Franco-Anglais.

Se met le 8 Juillet 1940 à la disposition du Général de Gaulle qui le charge de suivre le mouvement de résistance de l'Empire Colonial Français. Quitte l'Angleterre au début d'Août pour l'Afrique Française. Participe au ralliement du Tchad à la cause du Général de Gaulle: mouvement suivi dès le lendemain par le Cameroun et le surlendemain par l'ensemble de

Première page d'une note sur la biographie de René Pleven conservée dans le fonds Charles de Gaulle, aux Archives nationales, à la cote 3 AG 1/330 (cliché Sylvain Cornil-Frerrot, coll. Archives nationales).

Eisenmann (1869-1937), spécialiste de l'Europe centrale, il passe en 1926 un examen spécial pour obtenir l'équivalence du baccalauréat, puis entreprend des études d'histoire à la Sorbonne. Naturalisé français en 1929, avec des attestations de Louis Eisenmann et de Charles Seignobos (1854-1942), il est licencié en lettres, avec deux mentions, l'une « bien », l'autre « assez bien », et assure un remplacement au lycée Janson de Sailly en 1930.
Parallèlement à ses études, il mène une préparation militaire supérieure (PMS) de deux ans en 1928-1930. S'il peut signaler de bonnes notes en première année, il se montre moins assidu en 1929-1930 en raison de ses examens et la finit au classement dans la catégorie B. Pendant son service militaire (1930-1931), il sert au 31e bataillon de chasseurs à pied (31e BCP), à Mulhouse et Belfort. Promu caporal-chef au bout de cinq mois et demi, il est alors nommé instructeur à l'École prémilitaire des Andelys et finit sa période comme sergent. De retour à la vie civile, il obtient le diplôme d'études supérieures en histoire, avec la mention honorable, en « tête de liste sur une centaine de candidats », grâce à un mémoire sur « Adrien de Lezay-Marnésia et la politique du consulat en Europe centrale » qu'il travaillait depuis 1928.
Professeur au lycée français de Prague (1932-1934), il fait une deuxième période militaire en 1933 comme sous-officier interprète à la mission militaire française en Tchécoslovaquie. Inscrit en 1934 au concours de l'agrégation d'histoire, il l'abandonne au printemps 1935, « le ministère de l'I[nstruction] P[ublique] prétendant, pendant des mois, le soumettre aux dispositions d'une loi de juillet 1934 sur les naturalisés, malgré services militaires et civils antérieurs. Par la suite (en avril ou mai 1935), l'Instruction publique le titularise, eu égard à ses services à Prague (code métropolitain) ».
La même année, sur le conseil du lieutenant-colonel Julien Flipo (1887-1974), chef d'état-major de la mission militaire à Prague, il passe le concours d'interprète stagiaire en roumain et en hongrois. Puis il assure, pendant trois semaines, en août-septembre 1936, une période volontaire de trois semaines à Strasbourg parmi les interprètes militaires.
De 1936 à 1939, Louis Gros mène des recherches pour le doctorat sur l'histoire de l'Europe centrale sous la direction de Louis Eisenmann, puis, après la mort de ce dernier, sous celle de Henri Hauser (1866-1946), d'André Mazon (1881-1967) et de Pierre Renouvin (1893-1974). S'étendant sur la Tchécoslovaquie, la Hongrie, l'Autriche et la Roumanie, celles-ci sont compliquées par la montée des tensions internationales. Sur le plan administratif, il est rattaché au CNRS comme boursier de recherches dans la section Sciences humaines.
Entre 1936 et 1938, il organise à Prague un cours de perfectionnement à destination des interprètes de réserve, préparé par la mission militaire. En août 1938, lors de la crise des Sudètes, il se rend à Prague, où il est mobilisé pendant une semaine. « Avec beaucoup d'autres Français », il se met à disposition du général Louis-Eugène Faucher (1874-1964), commandant de la mission militaire française, après que celui-ci eut présenté sa démission au gouvernement français, le 23 septembre 1938, « pour s'engager, le cas échéant, dans l'armée tchécoslovaque ».
En 1939, de retour en France, Louis Gros se met en rapport avec l'Association des officiers interprètes, suit des cours de perfectionnement et fait parvenir, par l'intermédiaire de l'association, divers renseignements au 2e Bureau de l'état-major des armées. Nommé sous-lieutenant interprète en juillet 1939, il mène en août-septembre un voyage en Hongrie et en Roumanie, avec l'agrément et des instructions de l'état-major, et travaille comme officier de renseignement en Transylvanie durant le mois de septembre.
De retour en France en octobre, des démarches sont commencées afin d'obtenir sa titularisation comme maître de recherches, mais sans « effet pratique du fait de la mobilisation ». Rappelé sous les drapeaux en décembre 1939, il est affecté à l'Office commun des traductions, au 2e Bureau de l'état-major.
Lors de la débâcle de juin 1940, Louis Gros part pour l'Angleterre et débarque à Plymouth le 25 juin. Les Britanniques l'envoient au camp de Trentham Park, où sont stationnées les troupes du corps expéditionnaire français de Norvège, mais il « déserte » et rejoint le général de Gaulle à Londres. Affecté d'abord auprès du capitaine de Boislambert, il passe sous les ordres du capitaine Lapie et du commandant Hackin aux relations extérieures, et du 2e Bureau du capitaine Dewavrin, alias « Passy », puis de René Cassin, en 1941[9].
Citons également le dossier de François Marion, qui comprend un « bulletin individuel », une note de René Cassin en date

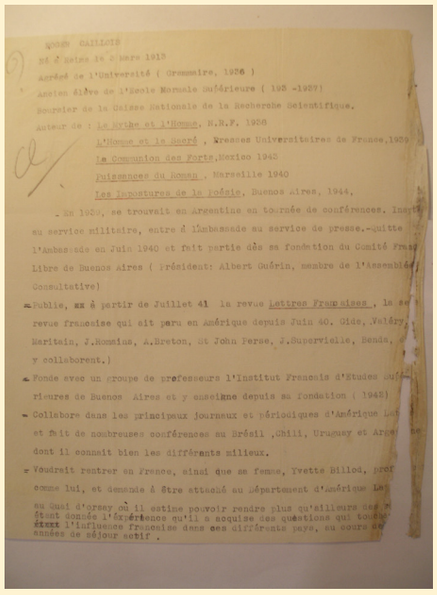
Roger CAILLOIS

Né à Reims le 3 mars 1913

Agrégé de l'Université (Décembre, 1936)

Ancien Elève de l'Ecole Normale Supérieure (1932-1935)

Boursier de la Caisse Nationale de la Recherche Scientifique.

Auteur de : Le mythe et l'Homme, N.R.F. 1938

L'Homme et le Sacré , Presses Universitaires de France,1939

La Communion des Forts,Mexico 1942

Puissances du Roman , Marseille 1940

Les Impostures de la Poésie, Buenos Aires, 1944,

- En 1939, se trouvait en Argentine en tournée de conférences. Inapte au service militaire, entre à l'Ambassade au service de presse.-Quitte l'Ambassade en Juin 1940 et fait partie dès sa fondation du Comité Français Libre de Buenos Aires (Président: Albert Guérin, membre de l'Assemblée Consultative)

- Publie, en à partir de Juillet 41 la revue Lettres Françaises , la seule revue française qui ait paru en Amérique depuis Juin 40. (Gide, Valéry, Maritain, J.Romains, A.Breton, St John Perse, J.Supervielle, Benda, y collaborent.)

- Fonde avec un groupe de professeurs l'Institut Français d'Etudes Supérieures de Buenos Aires et y enseigne depuis sa fondation (1942)

- Collabore dans les principaux journaux et périodiques d'Amérique Latine et fait de nombreuses conférences au Brésil ,Chili, Uruguay et Argentine où il connait bien les différents milieux.

- Voudrait rentrer en France, ainsi que sa femme, Yvette Billod, professeur comme lui, et demande à être attaché au Département d'Amérique Latine au Quai d'Orsay où il estime pouvoir rendre plus qu'ailleurs ses services, étant donnée l'expérience qu'il a acquise des questions qui touchent à l'influence française dans ces différents pays, au cours de ses années de séjour actif .

Note biographique sur Roger Caillois conservée dans le fonds Charles de Gaulle, aux Archives nationales, à la cote 3 AG 4/81 (cliché Sylvain Cornil-Frerrot, coll. Archives nationales).

du 4 février 1941 à l'attention du général Ernest Petit, chef d'état-major du général de Gaulle et trois curriculums vitae, dont un annoté. Né à Sèvres (Seine-et-Oise) le 6 juillet 1912, François, Marie, Adrien Marion est licencié ès lettres, diplômé d'études supérieures de langues classiques et docteur en droit à la faculté de Paris. Affecté au 8e régiment d'artillerie divisionnaire, à Nancy, lors de son service militaire en 1933-1934, il fait ensuite des

8 AN, 382 AP 54, dossier 3 : « personnel du commissariat à la Justice et à l'Instruction publique », dossier « André Gros ».
9 AN, 382 AP 54, dossier 3 : « personnel du commissariat à la Justice et à l'Instruction publique », dossier « Louis Gros ».

périodes au 8e RAD et au 40e régiment d'artillerie nord-africain (40e RANA) à Toul. Sur le plan professionnel, il devient avocat-conseil juridique international dans l'entreprise de son grand-oncle, Kennerley Hall & Co Paris, après un stage en 1938 chez Denton Hall & Burgin, solicitors à Londres[10].

Lors du déclenchement de la guerre, radio breveté, François Marion est affecté au 240e RANA durant la campagne de Sarre, puis muté, au bout de deux mois et demi, à la mission française de liaison, demeurant six semaines en Moselle aux avant-postes britanniques. Promu brigadier le 1er janvier 1940, il est alors affecté à l'état-major de l'artillerie de la 48e division britannique et envoyé au cours de perfectionnement de l'École de liaison, dont il sort 6e du classement général, 3e du classement des artilleurs. Nommé maréchal des logis le 13 mai 1940, il est désigné pour suivre un peloton d'élèves officiers. Toutefois, le déclenchement de l'attaque allemande bouleverse la situation. Suivant la campagne de Belgique à la 48e division, il est blessé à la cuisse gauche par une bombe à Bergues le 27 mai et évacué vers l'Angleterre où il demeure hospitalisé pendant quatre mois.

À sa sortie, il s'engage dans les Forces françaises libres le 6 novembre 1940. Employé d'abord « à porter la nuit les dépêches du QG sous les bombes »[11], suivant le témoignage de René Cassin, François Marion fait la connaissance de ce dernier qui le fait entrer au service juridique du Conseil de défense de l'Empire en janvier 1941, en charge de la rédaction du *Journal officiel de la France Libre*, du secrétariat de l'Ordre de la Libération et du greffe du tribunal de cassation. Chef de bureau au commissariat de la Justice le 29 octobre 1941, puis chef de service le 9 janvier 1943, il est promu aspirant le 2 juillet 1941, sous-lieutenant le 1er octobre suivant et lieutenant à titre définitif le 25 décembre 1942[12].

Par la suite, il accompagne René Cassin à Alger, où il entre au comité juridique, puis devient maître des requêtes au conseil d'État.

La copie non signée d'une lettre adressée en 1943 au commissaire national à l'Instruction publique s'avère particulièrement instructive pour des enseignants désireux de préparer le CNRD cette année. Quatre membres du personnel du ministère de l'Éducation nationale – enseignants, chefs d'établissement, inspecteurs – y font l'objet d'une brève présentation. Sur ce nombre, trois d'entre eux figurent parmi les Français Libres homologués après-guerre :

« 2) M. Xavier Trellu (43 ans), agrégé de l'Université, a été demandé par M. [Gabriel] Bounoure pour remplir les fonctions de professeur à l'Institut français de Beyrouth et éventuellement celles d'adjoint de M. Bounoure.

Officier de réserve de la Marine[13], M. Trellu est arrivé en Grande-Bretagne à la fin du printemps, ayant réussi à traverser la Manche dans un bateau de pêche[14], avec une vingtaine de jeunes gens parmi lesquels plusieurs de ses élèves du lycée de Quimper. – Comme M. Gareau, je manque pour M. Trellu des éléments de jugement nécessaires en ce qui concerne sa valeur professionnelle. De celles-ci, M. Bounoure est sans doute meilleur juge que moi, qui me permets de dire tout le prix que j'attache au caractère de M. Trellu, dont la personnalité attrayante lui vaudra certainement beaucoup de succès au Levant, où j'espère que vous lui accorderez son détachement.

3) Mlle Marie Schnir, qui avait commencé son départ de France en septembre 1941, est arrivée ici au début de mai, après un passage mouvementé par l'Espagne, où elle a connu les rigueurs et les mauvais traitements de diverses prisons, et un séjour de plusieurs mois à Lisbonne[15].

Agrégée d'histoire, Mlle Schnir (36 ans) est directrice de lycées de jeunes filles, ayant été notamment à la tête du lycée de Charleville (1937-1940) et du lycée de jeunes filles du Havre (septembre 1940-septembre 1941). Mlle Schnir possède de grandes qualités d'initiative, voire même de dynamisme, qui semblent certes la désigner pour des fonctions de chef d'établissement et qui paraissent de nature à lui conférer beaucoup de facilités dans l'accomplissement d'une tâche aussi délicate.

Le dossier de Mlle Schnir, un peu moins incomplet que celui de ses autres collègues dont il est question plus haut, montrera toute la confiance que l'on peut avoir en son caractère et son expérience. J'ignore s'il y a ou s'il va y avoir des postes vacants dans les directions dans les directions de grands lycées de jeunes filles, mais je crois pouvoir dire que le choix de Mlle Schnir pour des fonctions de ce genre me paraîtrait aussi judicieux qu'opportun, et répondrait aussi aux vœux de l'intéressée elle-même.

4) M. Delage [Robert, François] (35 ans) est inspecteur de l'enseignement primaire et inscrit depuis plus de cinq ans, à la suite de son excellent classement, sur la liste d'aptitude aux fonctions d'inspecteur d'académie. En dépit de son jeune âge, il a derrière lui une carrière bien remplie avec des services distingués, en particulier dans la France d'outre-mer. M. Delage a joué un rôle considérable dans le ralliement de Tahiti au mouvement de résistance en 1940[16], et a exercé par la suite diverses fonctions militaires (il est officier de réserve) et civiles, en dernier lieu à Saint-Pierre.

Il paraît, vu les titres et services de M. Delage, indiqué de lui confier un poste soit avec le titre de délégué dans les fonctions d'inspecteur d'académie, soit avec un titre de l'administration centrale. J'estime qu'étant donné son expérience, la sûreté de son jugement et son caractère, M. Delage pourrait rendre de grands services s'il était détaché auprès du commissariat aux Colonies pour y exercer avec le titre ancien ou un nouveau titre même plus modeste, les fonctions d'inspecteur conseil détaché normalement par l'Éducation nationale auprès des colonies et qui était chargé de la liaison entre les deux départements pour toutes les questions concernant l'enseignement dans les colonies[17]. »

Sylvain Cornil-Frerrot
Docteur en histoire
Responsable des recherches historiques à la Fondation de la France Libre

10 Sur Charles Auguste Kennerley-Hall, grand-oncle de François Marion, voir http://urbanismeamennecy.mennecy.net/wp-content/uploads/Histoire-Kennerley-Hall.pdf.

11 René Cassin, *Les hommes partis de rien : Le réveil de la France abattue (1940-41)*, Paris, Plon, 1974, p. 236.

12 AN, 382 AP 54, dossier 3 : « personnel du commissariat à la Justice et à l'Instruction publique », dossier « François Marion ».

13 Voir la notice biographique de « Trellu Xavier, Urbain, Marie » dans l'*Annuaire biographique des officiers des Forces navales françaises libres*, p. 572.

14 La pinasse sardinière Dalc'h Mad quitte le port de Tréboul, dans la commune de Douarnenez (Finistère), à l'aube du mardi 6 avril 1943 avec 19 personnes à son bord et atteint les côtes anglaises trois jours plus tard.

15 Sur son évasion de France par l'Espagne, voir Émilienne Eychenne, *Les Portes de la liberté : le franchissement clandestin de la frontière espagnole dans les Pyrénées-Orientales de 1939 à 1945*, 1985, p. 230. Arrêtée dans un train en direction de Barcelone, en possession de dollars et de diamants, elle est internée dans les geôles franquistes avant de pouvoir rejoindre Lisbonne, où elle attend plusieurs mois avant de rejoindre l'Angleterre. Sur son arrestation, voir Josep Calvet i Bellera, « Des de l'Alt Empordà a la llibertat. El pas de refugiats estrangers durant els anys de la segona guerra mundial », *AIEE*, n° 37, 2004, p. 172, et Rose Sala Rose, *La Penúltima frontera : Fugitivos del nazismo en España (1940-1945)*, 2011.

16 Sur le ralliement de Tahiti, on peut lire le témoignage d'Émile de Curton, *Tahiti 40 : Récit du ralliement à la France Libre des Établissements français d'Océanie*, Paris, Société des Océanistes, 1973, 176 p. et 60 p. de planches (disponible en ligne sur le site books.openedition.org).

17 AN, 382 AP 54, dossier 2 : « personnel généralité », lettre de cinq pages au commissaire national à l'Instruction publique, été 1943.

François Guyétand, un fusilier marin de Tunisie

Tout à la fois discret, modeste et érudit, François Guyétand, président de la section DFL du Gard, était un participant assidu des voyages mémoriels organisés par l'Amicale des anciens de la 1re DFL (ADFL). C'est à cette occasion, que j'avais croisé sa route. Une génération nous séparait.

François Guyétand (à droite) avec Jean-Baptiste Pietri, du BM11, lors du voyage mémoriel sur l'Authion, le 30 avril 2015 (coll. Michèle Chrétien-Cecchini).

Des bribes de son parcours de la Tunisie à la DFL

François est né le 11 février 1924. Il est âgé de près de 89 ans quand, le 27 avril 2015, je le rencontre pour la première fois, durant le voyage mémoriel en Italie organisé par l'ADFL. S'il est installé dans la région de Nîmes, ses racines familiales ont à voir avec la Tunisie et la région lyonnaise.

Jamais, me confie-t-il d'emblée, il n'a eu le courage d'écrire ses mémoires sur son parcours dans la France Libre. Ce sont des bribes de son histoire au sein de la DFL qu'au fil de nos voyages mémoriels, je me suis efforcée de recueillir et de retranscrire.

Il se définit d'abord comme un agriculteur arrivé en France, à Nîmes, après que la propriété familiale eut été expropriée de Tunisie « par Bourguiba ».

Ses origines

Il s'épanche avec une relative complaisance sur ses racines et l'identité de sa famille : « Mon père est originaire du Doubs, ma mère est issue d'une famille de soyeux, partie de Lyon en 1890, après le traité du Bardo de 1881[1].

Les soyeux achetaient le métier et les produits à travailler et récupéraient ensuite le produit fini. L'artisan devenait propriétaire de son métier et vivait de ça. Les soyeux lyonnais ont appliqué ce principe en Tunisie : ils ont acheté le terrain, ont fait venir deux Tunisiens et, au bout de 12 à 20 ans, la moitié des Tunisiens sont devenus propriétaires.

C'est ainsi que mon père est venu faire une entreprise de soie pendant son service militaire et s'est marié avec une fille Chavant. Sa femme est morte de la grippe espagnole, et son mari s'est marié avec la fille d'un chasseur alpin, le colonel Jules Bas, né en 1850 et sorti major de polytechnique en 1870. Il a été décoré de la Légion d'honneur. Il a fait plusieurs expérimentations et inventions comme la fléchette Bon ; il a déposé plusieurs brevets et a passé sa carrière à chercher. Il a fait beaucoup de voyages pour présenter ses brevets (le Japon, le Royaume-Uni…).

Ma grand-mère et ma mère aimaient le piano. Elles jouaient sur un piano Pleyel acheté à Londres.

Mon père devait faire soit trois ans de service militaire, soit dix ans d'engagement en Tunisie, pour justifier sa présence en Tunisie.

En Tunisie, par ma mère, nous avions une propriété de famille de cinquante pièces sur une superficie de 300 hectares. Cette propriété a été vendue par le père de ma mère, qui en a racheté une autre que les Tunisiens ont repris. La colonisation de la Tunisie a été financée en grande partie par les soyeux. C'est le même processus qu'en Algérie, mais sans heurt. En 1962, ils ont pris les grands commerces, les grandes industries et toutes les propriétés agricoles », ajoute François.

Je comprends (peut-être à tort) qu'il s'agit d'une expropriation, synonyme d'une charge émotionnelle forte pour François, comme ce fut le cas pour les pieds noirs et les harkis en Algérie. L'exhaustivité de son propos sur ses racines familiales n'est pas sans lien avec la question récurrente de l'appartenance de l'individu à un territoire. François Guyétand et Bourguiba, la France et la Tunisie. Les liens sont serrés, comme l'illustrent certaines de ses remarques : « La colonisation de la Tunisie a été financée en grande partie par les soyeux lyonnais. » Ou « Bourguiba était franc-maçon ; il avait fait ses études de droit à Bordeaux et avait épousé une Française ; il avait les deux cultures. » De la même façon : « J'ai fait mes études chez les pères maristes puis Je suis allé au lycée Carnot à Tunis avec le fils de Bourguiba, Habib junior ».

Son engagement à la DFL

Il en situe le point de départ en novembre1942, pendant la campagne de Tunisie, au moment de l'arrivée des Alliés : « J'avais dix-huit ans le 8 novembre 1942 ; le 9 novembre, le lendemain, les Allemands débarquaient. Le lycée a été obligé de fermer. La plupart des professeurs ont été rappelés et ont tous quitté Tunis. Le général Barré, commandant les forces armées d'armistice était présent. »

François Guyétand s'est engagé dans la DFL alors qu'il suivait des études, après le baccalauréat, à l'Institut national supérieur d'agronomie. « Je suis parti avec un groupe de routiers scouts pour échapper aux Allemands ; on a pris nos vélos et nos sacs, et on est parti pour Ezzahra, à l'ouest de Tunis. À quarante kilomètres, on a croisé une automitrailleuse, pensant que c'étaient des Américains, mais c'étaient des Allemands qui faisaient de la reconnaissance. Les Allemands ont relevé notre identité et nous ont obligés de pointer tous les dix ou quinze jours. J'ai été assigné à pointer et à ne pas bouger du domicile familial de novembre à mai 1943, jusqu'à la libération de la Tunisie.

À partir du 15 novembre 1942, les Allemands ont créé un terrain militaire sur trois exploitations, dont celle de mes parents à Sainte Marie du Zit, à 80 kilomètres de Tunis, entre Zagouan et Hammamet : il y avait 200 avions militaires sur l'exploitation de mes parents, dont des Stuka (avions de bombardement en piqué).

Ils avaient construit des alvéoles pour abriter les avions de la destruction par des bombes adaptées : 800 bombes sont tombées sur la propriété. Il a fallu sept ans, de 1943 à 1950, pour remettre la propriété en état, et les bâtiments détruits. Les Allemands étaient logés dans les bâtiments de notre ferme, dont le colonel. »

1 Signé entre le bey de Tunis et le gouvernement français le 12 mai 1881, le traité du Bardo instaure le protectorat de la France sur la Tunisie (NDLR).

À ce sujet, François se souvient : « Il y avait une petite Juive recueillie à l'âge de trois ans ; elle avait alors cinq ans. Le colonel allemand m'a dit : "Elle n'est pas de vous, cette enfant", mais il n'a rien fait. Abandonnée par ses parents, elle était hébergée deux jours chez un voisin, le jour suivant recueillie par mes parents, etc., à tour de rôle. Ses parents l'ont récupérée après la guerre ».

Les contacts avec la France Libre en Tunisie

« Nous avons eu des contacts uniquement par les équipes anglaises débarquées par sous-marins ; ils passaient par la maison, et ce, malgré les Allemands présents sur la propriété. On n'a vu que des Anglais pendant la campagne de Tunisie ; ils étaient vêtus parfois en civil et parfois en arabe.
On n'avait pas d'information sur ce qui se passait en France. Toutefois, ma mère écoutait la BBC. Elle a entendu le maréchal Pétain annoncer "on est obligé d'arrêter, les armées ont été battues". Pétain a dit qu'il faisait don de sa personne à la France. Mes parents en ont été affectés. Le lendemain, Radio-Londres a dit qu'un général Français a fait l'appel du 18 juin. »
François avait alors quinze ans et demi : « J'ai pensé que, dès que je le pourrai, je m'engagerai ». Il ajoute : « En 1940, mon frère se battait au 4e régiment de chasseurs d'Afrique ; aucune unité ne s'est rendue ».
Le 12-13 mai 1943, il s'engage à Tunis. « Des copains allaient à Tanger et se faisaient refouler car trop jeunes. Les Anglais en ont fait passer pour rallier Londres. Au mois de mai, les Italiens ont bombardé Bizerte ».
François Guyétand définit son engagement comme un pré-engagement à cette date, vu son âge (quinze ans !).
« À cette date, la 1re DFL était à Kairouan. J'ai été envoyé à quinze kilomètres de Kairouan, au camp de Sidi El Hani. Il y avait des tensions entre Giraud et de Gaulle : les camions se faisaient arrêter par l'armée régulière : Giraud avait été désigné par les Américains (pas de Gaulle). Le jour où je suis arrivé, il y avait l'armée tchadienne et, en face, l'armée vichyste. J'ai failli ne pas signer mon engagement, par crainte qu'on ne se batte entre Français.
Ma mère m'a dit :« Tu as signé ton engagement, continue ».

De la Tunisie à la Libye et retour en Tunisie

« Après la signature de mon engagement, j'ai été au camp d'entraînement. Je suis parti par le sud sur un camion de dix tonnes pendant trois jours pour arriver à Zouara, en Libye, située à 120 kilomètres à l'ouest de Tripoli. J'ai été incorporé au 1er bataillon de DCA légère comme conducteur. J'ai participé à l'entraînement et aux campagnes du bataillon. Nous avions des camions couleur sable, le sable de la Libye, pour nous rendre invisibles. »
Pour lui, « le départ en Libye, c'était pour éviter toute tension entre giraudistes et gaullistes ».
« Mi-septembre, retour en Tunisie : ma division est incorporée au corps expéditionnaire français en Italie, alors en préparation. En novembre, il y a une nouvelle dissolution et un transfert de canons avec un bataillon antillais en constitution. Ce bataillon antillais est formé par les Américains aux États-Unis[2].
Je suis alors muté à l'organisme de liaison américaine en rapport avec les instructeurs américains, et ce, pendant trois mois, de novembre 1943 à janvier 1944. De là, je suis muté aux fusiliers marins comme conducteur auprès du commandant de Kœnigswarter. Son épouse finançait l'hôpital Spears. Elle était la fille d'un membre de la branche anglaise de la famille Rothschild[3].

Ses blessures

Pendant la guerre au sein de la DFL, François Guyétand a reçu dix-sept éclats dans les pieds pendant la remontée de la vallée du Rhône, dans la Saône-et-Loire. Il a également été blessé et hospitalisé plus tard dans la Trouée de Belfort. « À Lyoffans, j'ai pris un obus anti-char et j'ai été envoyé à Rougemont pour être opéré dans une ambulance chirurgicale ; j'ai été transféré à l'hôpital de Dijon et opéré cinq fois pour les éclats d'obus ».

Son point de vue sur l'Authion

Lors d'un arrêt au col de Tende, François me dévoile un autre point de vue sur cette réalité : « C'est pour prendre Tende et La Brigue que la DFL s'est battue ici. 300 morts et beaucoup plus de blessés. N'a-t-on pas fait faire à la DFL une corvée que personne ne voulait ? Elle méritait pourtant d'aller en Allemagne. »
La relation entre la 1re DFL et la 2e DB ? « La 2e DB a été constituée par 604 personnes venant de la DFL. C'est une division fabriquée : les fusiliers marins d'Oran sont devenus plus gaullistes que les gaullistes… »
Faisant un bref retour en arrière sur le débarquement de Provence, François ose évoquer une autre dimension, peu glorieuse : « Après le Débarquement, sur la plage de Cavalaire, nous sommes spectateurs pendant vingt-quatre heures avant de pouvoir contourner Hyères et débouler sur La Crau. Arrivés à 6 heures du matin sur La Crau, nous avons fait six prisonniers allemands. Mais les FFI sont arrivés et ont tondu les filles de La Crau. René Millet s'y est opposé et a menacé de leur tirer dessus : ils ont rhabillé ces filles qui étaient nues. »

À son retour de guerre, une vie relativement « chamboulée »

À son retour de guerre, tout avait changé : « Je n'ai pas voulu reprendre mes études car ma mère était décédée et mon père ne m'y a pas poussé, préférant une reprise de l'entreprise agricole familiale ».
Si son activité favorite est le jardinage, tout au long de cet échange, il m'a paru très cultivé. N'est-il pas l'un des rares, sinon le seul, des anciens de la 1re DFL que j'ai eu l'occasion d'interviewer dans les derniers voyages mémoriels de l'amicale à être un habitué de l'outil informatique ? L'homme est très modeste, discret, presque timide. Dans le récit de son engagement, il est parfois difficile de distinguer le « je » du groupe de jeunes engagés dans les campagnes auquel il appartenait.

Témoignage recueilli par Michèle Chrétien (fille de Marcel Chrétien, BM5, Saint-Cyrien, promotion Alexandre 1er de Yougoslavie)

Une vue du massif de l'Authion (coll. Michèle Chrétien-Cecchini).

2 Le bataillon des Antilles a été créé en octobre 1942. Rebaptisé le 13 septembre 1943 bataillon de marche antillais n° 1, il débarque à Casablanca, au Maroc, le 12 octobre suivant, et intègre la 1re DFL le 18 janvier 1944 sous le nom de 21e groupe antillais de DCA (NDLR).

3 La baronne Pannonica de Kœnigswarter (1913-1988), fille de Charles Rothschild (1877-1923), mariée en 1935 au baron Jules de Kœnigswarter (1904-1995), commandant du 1er bataillon de DCA légère du 1er RFM (NDLR).

Photographies du fonds Jean Fustec

Les clichés ci-dessous sont issus de la collection de Jean Fustec. Ils ont été numérisés en juillet 2000 et annotés par les soins d'Alain Godec.

Première Photo « QG France Libre Dolphin Square »

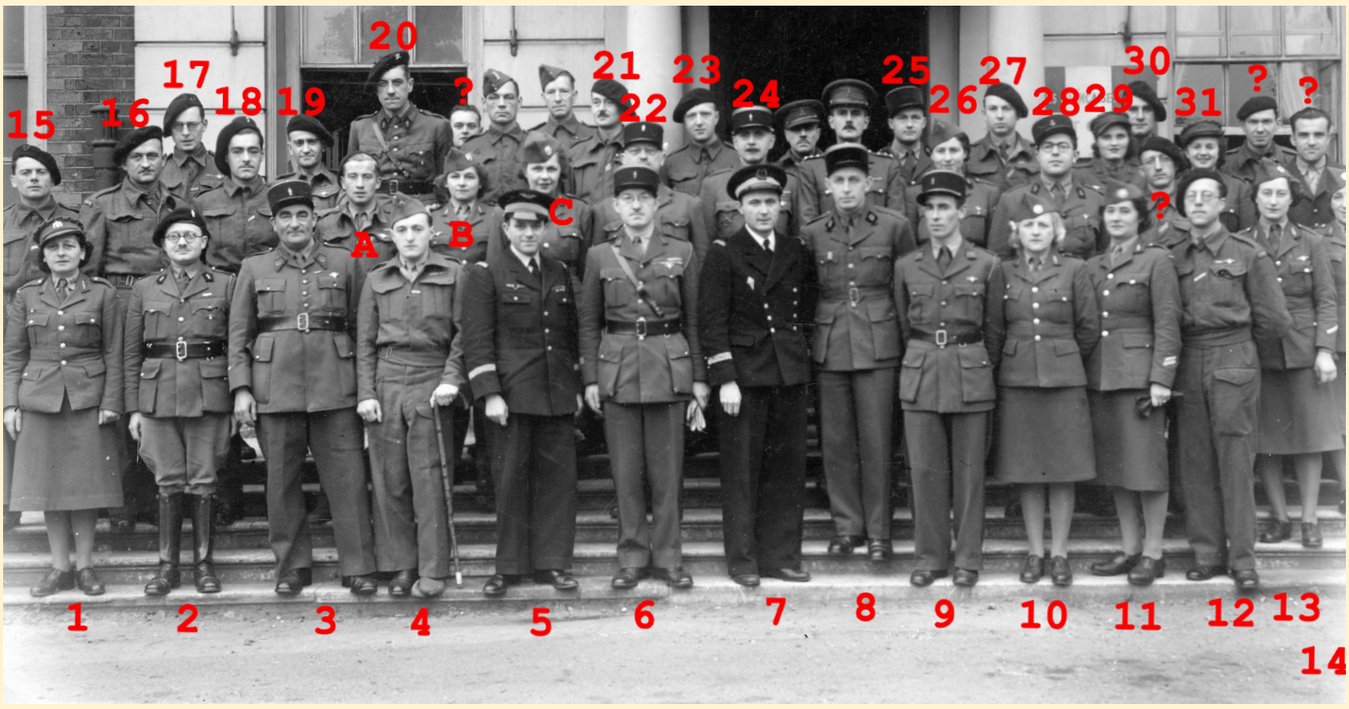

1 : une Volontaire française des Forces françaises libres (FFL) avec la casquette ATS (Auxiliary Territorial Service) et l'insigne dessiné par Marie Hackin, affectation à l'état-major.
2 : non identifié.
3 : adjudant ou sous-lieutenant d'artillerie du Levant.
4 : adjudant ou sous-lieutenant Kouissam Salah né le 2 juin 1918 en Algérie, blessé en Norvège et amputé sommairement sur place (sans anesthésie) par le pharmacien-lieutenant Fustec (également en photo dans le premier tome de *La France et son Empire dans la guerre, ou Les Compagnons de la grandeur*, publié en 1946 sous la direction de Louis Mouilleseaux aux Éditions littéraires de France, page 34).
5 : capitaine des Forces aériennes françaises libres (FAFL) non identifié.
6 : le capitaine Georges Tilgé : né le 9 juillet 1895 à Roubaix (Nord), décédé le 28 février 1963 à New York (États-Unis). Engagé le 1er juillet 1940 à Londres. Affectations successives : forces terrestres en Grande-Bretagne (FTGB), QG de Londres à Dolphin Square, 1er Bureau, commandant du Dépôt Central des FFL de Barnes, remplaçant du commandant Cyprien Etchegoyen, police militaire Londres.
7 : lieutenant de vaisseau des Forces navales françaises libres (FNFL).
8 : le médecin-lieutenant Charles Robet, alias Christian Kerguélen : né le 2 janvier 1912 à Brest (Finistère), décédé le 15 novembre 2003 à Saclay (Essonne). Rallie la France Libre dès juillet 1940 mais ne signe son engagement qu'en septembre pour des raisons expliquées dans son livre *Souvenirs d'un médecin de la France Libre : De Londres à la 2e DB* (SIDES, 1994). Affectations successives : FTGB, service de santé, QG de Londres à Dolphin Square, Alger, affectation à l'artillerie au 1/3e RAC de la 2e DB (1944-1945). Campagnes de Normandie, Paris, Alsace, Allemagne.
9 : le capitaine René de Lajudie, alias La Joncière : né le 1er avril 1911 aux Philippines, décédé le 2 juin 1965 à Lyon (Rhône). Engagé le 1er juillet 1940 à Londres. Affectations successives : FTGB, QG de Londres à Dolphin Square, 4e Bureau, aide de camp du général Ernest Petit, commandant adjoint de l'École des Cadets de Malvern (4 novembre 1941), directeur de l'instruction en remplacement du chef d'escadron Louis de Cabrol.
10 : Volontaire française non identifiée.
11 : sergent non identifié, Volontaire française.
12 : sergent non identifié.
13 : sergent d'Infanterie non identifié, Volontaire française.
14 : Volontaire française.
15 : sergent des Chasseurs.
16 : non identifié.
17 : sous-lieutenant des Chasseurs non identifié.
18 : sergent d'infanterie non identifié.
19 : non identifié.
20 : sous-officier des chars de combat.
21 : sergent-chef non identifié.
22 : le sous-lieutenant Savielly Tartakover, alias Georges Cartier : né le 9 février 1887 à Rostov-sur-le-Don, en Russie, de nationalité polonaise, naturalisé Français le 16 décembre 1945, décédé le 4 février 1956. Légionnaire, il rallie l'Angleterre depuis le Maroc à bord d'un navire britannique. Engagé le 18 juillet 1940 à Londres. Affectations successives : FTGB, Dépôt central des FFL (20 juillet 1940-26 octobre 1941), camp d'instruction d'Old Dean à Camberley (27 octobre 1941-27 février 1942), QG de Londres à Dolphin Square comme officier traducteur (allemand, russe, anglais, français), service du chiffre en ambassade (28 février 1942-18 juin 1943), FTGB (19 juin 1943-7 juillet 1945). Joueur d'échecs international, il participera à plusieurs tournois interalliés d'échecs pendant la guerre.
23 : non identifié.
24 : commandant avec un brevet, sans affectation, non identifié.
25 : le pharmacien-lieutenant Jean Fustec : né le 23 novembre 1912 à Plougras (Côtes-du-Nord), décédé le 26 février 2005 à Liffré (Ille-et-Vilaine). Quitte Brest le 18 juin 1940 à bord du paquebot *Meknès*. Engagé le 1er juillet 1940 à Londres. Affectations successives : FTGB, Service de Santé, QG de Londres à Dolphin Square, Dépôt Central et magasin central de Londres (25 Gordon Street), pharmacie

du QG à Londres, QG d'Alger, responsable de la réorganisation de la pharmacie militaire en Algérie et en AFN (1943-1944) avec la réception, par jour, de 120 à 130 camions GMC chargés de médicaments, récupéré par les Britanniques en préparation du débarquement de Normandie, en Angleterre, détaché à une unité britannique de service « Claims and Hirings » (réquisitions et dédommagements) du général Matthews, campagne de Normandie dans le secteur britannique.
26 : la pharmacienne-lieutenante Jeanne Fustec, née Urvoas le 16 avril 1917 à Plouguer (Finistère), décédée le 25 juin 1991 à Vannes (Morbihan). Épouse de Jean Fustec. Quitte Brest le 18 juin 1940 à bord du *Meknès*. Engagée le 1er juillet 1940 à Londres. Affectations successives : FTGB, service de santé, QG de Londres à Dolphin Square, QG d'Alger.
27 : sergent non identifié.
28 : sous-lieutenant d'infanterie coloniale.
29 : Volontaire française avec la casquette ATS.
30 : non identifié.
31 : Volontaire française avec la casquette ATS.
A : sous-lieutenant non identifié.
B : Volontaire française, auxiliaire sans affectation (état-major ?).
C : Volontaire française non identifiée.

Deuxième Photo « QG France Libre Officiers »

Au second rang, en haut, de gauche à droite : le capitaine René de Lajudie, alias La Joncière, le sous-lieutenant Tartakover, alias Cartier, le pharmacien-lieutenant Jean Fustec, un sous-lieutenant d'infanterie coloniale non identifié et un aumônier non identifié.
Au premier rang, en bas, de gauche à droite : un capitaine des FAFL non identifié, le capitaine Georges Tilgé, le médecin-lieutenant Robet, alias Kerguélen, et un lieutenant de vaisseau des FNFL non identifié.

Troisième photo « Pharmacie QG Londres »

Photo prise vraisemblablement en 1941 au Dépôt central de Londres, 25 Gordon Street, anciennement le « New Seamans Hospital for Tropical Diseases », évacué à la déclaration de la guerre et mis à la disposition de la France Libre en 1940. Ce bâtiment hébergeait également le magasin central de Londres et la pharmacie du QG.
Au second rang (debout), de gauche à droite : Marcel Duhamel, le sergent Maurice Strasfogel, le lieutenant d'administration René Quénéhen, le pharmacien-lieutenant Jean Fustec.
Au premier rang (accroupis), de gauche à droite : un caporal non identifié, le sergent Gabriel Quéhan, un sergent du Corps des Volontaires françaises (CVF), conductrice/secrétaire non identifiée.
Marcel Duhamel : né le 23 septembre 1920 à Wattrelos (Nord), décédé le 20 janvier 1976. Engagé le 25 juillet 1940 à Londres. Affectations successives : FTGB, bataillon de chasseurs de Camberley, détaché à l'intendance à Londres (1941-1942), magasin central de Londres, pharmacie du QG, service de santé (1943). Termine la guerre avec le grade de caporal.
Maurice Strasfogel : né le 14 décembre 1893 à Varsovie, en Pologne. Engagé le 1er juillet 1940. Affectations successives : FTGB, 13e DBLE (1er juillet 1940-31 novembre 1941), service de santé, magasin central de Londres, pharmacie du QG.
René Quénéhen : né le 6 novembre 1914 à Verchocq (Pas-de-Calais). Engagé à Londres. Affectations successives : FTGB, officier d'administration du service de Santé, magasin central, pharmacie du QG.
Gabriel Quéhan : né le 21 juillet 1915 à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). Engagé à Londres en octobre 1940. Affectations successives : FTGB, service de santé, magasin central de Londres, pharmacie du QG, affectation possible au QG 97.

Quatrième photo « Pharmacie QG Londres 2 »

Au second rang (debout), de gauche à droite : le sergent Maurice Strasfogel, le sergent Gabriel Quéhan, le pharmacien-lieutenant Jean Fustec et le caporal Fiszel Etkowicz.
Au premier rang (accroupis), de gauche à droite : un caporal non identifié, un sergent conductrice/secrétaire non identifiée du Corps des Volontaires françaises (CVF), avec l'insigne (scout) à fleur de lys épinglé sur sa cravate, et Marcel Duhamel.
Fiszel Etkowicz : né le 22 août 1916 à Łomża, en Pologne, décédé le 8 mars 2010 aux États-Unis. Engagé le 15 juillet 1940. Affectations successives : FTGB, Delville Camp, camp d'instruction d'Old Dean à Camberley, infanterie (août 1940-octobre 1941), service de santé (octobre 1941-septembre 1945), magasin central de Londres, pharmacie du QG.

Cinquième photo « Fustec et Quénéhen »

Le pharmacien-lieutenant Jean Fustec et le lieutenant d'administration René Quénéhen.

Alain Godec

Liste des donateurs (1ère partie)

Nous publions ci-dessous une deuxième liste des personnes qui ont accepté de faire un don en faveur des activités de la Fondation pour le 80e anniversaire de la bataille de Bir Hakeim.

Adams Françoise
Aellig-David Nicole
Ansquer Christian
Artoux Jean
Aufseesser Jean-Claude
Ballanger Bernard
Bandaly François
Bassant Pascal
Bastide Gérard
Beauchamp Jean-Charles
Bellot André
Bercoff Amy Henri
Blanc Maud
Bonef Marc
Bonopera Enzo
Boog Véronique
Bossu Robert
Bouchareychas Michel
Bouchi-Lamontagne Jean-Claude
Bouillet Michel
Bouillon Anne-Marie
Bourg Violaine
Boyet Maire-Paule
Bozon Louis
Brenier Louis
Brunschwig Blandine
Buttin Noël
Cadran Jeanne
Caire Georges
Calmus Olga
Cansot Jean
Casadei Alexandre
Cathala Juliette
Changegenet Jacqueline
Chatourel Annick
Chavannes Gilbert
Chavaroche Valéry
Cochelin Jeanine
Cochin Sylvie
Cuminal Jean-Marie
Danos Roger Léon
Debernardy Brigitte
De Ferrières Charles
Degrémont Daniel
Delahaye Olivier
De La Mettrie Brunel Bérengère
Deleipine Michel
Deleris Jean
Delise Michelle
Delouya Santarelli Michèle
De Pirey Dominique
De Saint-Robert Philippe
De Segonzac Lionel
De T'serclaes Viviane
Deville Jean-Pierre
Devin Frédérique
Dieulangard Jeanne
Dileo Rosana
Dolle Jean-Marie
Dreyfous-Ducas Didier
Dufort Jean-Claude
Duval Alain
Édinger Bernard
Erre Christian
Flamand Martine
Fouquier Myriam
Fourcade France
Fouret Pierre
Fournier Olivier
Fournier-Desamais Françoise
Fourny Annette
Frajder Henry
Ganivet Jean-Louis
Garot Monique
Gerbeaud Thierry
Gontier Viviane
Gory Christiane
Gouesbier Philippe
Goutelon Roland
Gras Philippe
Guéna Frédéric
Gufflet Philippe
Guien Claude
Guillamet Roger
Guillemot Jean
Guliana Philippe
Henry Richard
Hosten Bernard
Huet Alain
Huet Jean-Philippe
Hupin Marcel
Javelet Philippe
Jolly Georget
Jonville Jacques
Jouhanneaud Bernard
Krine Jack
Ktorza Jean-Pierre
Labbé Yvonne
Lacroix Simon
Lainé Guy-Henri
Langlois Yves
Lapeyrère François-Xavier
Lecoester Maurice
Le Compagnon Marie-Élisabeth
Le Guen Alain
Leloup Anita
Le Luc Yves
Lemoine Germain
Le Ny Maurice
Le Ray Michel
Louail Michel
Luque Claude
Mademba Sy François
Maillou Bernard
Malet Michèle
Manceau Roger
Marc Patricia
Marchand Julie
Mathey Laure
Mazars Philippe

Bir Hakeim, évènement et mémoires

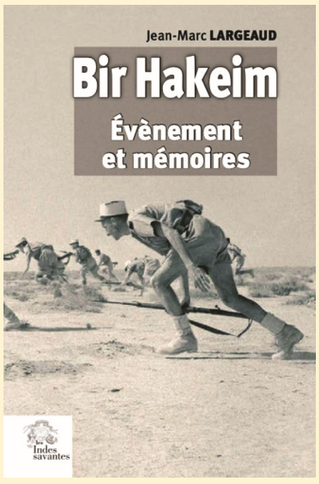

Tout ce que vous voulez savoir sur cette bataille est dans ce livre.
Une véritable somme en 391 pages. C'est le résultat de l'immense travail de Jean-Marc Largeaud, maître de conférences à l'université François-Rabelais de Tours et membre du conseil scientifique de la Fondation de la France Libre. Car cet ouvrage n'est pas juste un livre de plus sur une bataille que tout participant à la Fondation de la France Libre connaît sur le bout des doigts ou presque. Ce n'est pas non plus une mise à jour à l'aide des dernières découvertes qui ont pu êtres exhumées des archives ou des derniers témoignages de combattants. C'est un condensé de tout ce qui peut tourner autour du mythe Bir Hakeim, là ou s'est joué le destin du pays en montrant les capacités nouvelles de l'armée française aux côtés de ces alliés.
L'histoire de la bataille est évidemment racontée de manière rigoureuse, et elle tient en trente pages. Quant au contexte stratégique de la bataille de la ligne de Gazala et d'El Alamein, il occupe vingt pages de plus. C'est ce qui vient ensuite qui fait le sel de ce livre : comment les Français Libres se sont organisés pour rentrer dans la guerre et devenir sur le terrain un allié à part entière, bien que subordonné, comment les combattants ont vécu les conditions extrêmes de ces deux semaines de siège, comment les anciens se sont rappelés la bataille une fois la guerre finie, leurs différents destins. Le devenir des blessés et des prisonniers est l'objet d'une étude fouillée, de même que le matériel utilisé ou l'organisation des effectifs ; tout cela est mis en lumière dans la première partie de l'ouvrage.
La seconde partie est consacrée au retentissement de la bataille : comment les différentes propagandes, et pas seulement la propagande française libre, s'en sont emparées. Passée la guerre, vient le temps de l'histoire qui replace Bir Hakeim comme une bataille mineure, par rapport au choc d'El Alamein, et le temps de la mémoire, qui laisse, comme le dit l'auteur, le sentiment d'un hommage en demi-teinte, d'une bataille ni contestée, ni magnifiée, et qui reste, dans l'Hexagone, circonscrite à ceux qui se reconnaissent dans la France Libre.
Malgré son prix un peu élevé pour le grand public, *Bir Hakeim, évènement et mémoires* est un ouvrage érudit et passionnant qui a sa place dans les rayons de tout amateur éclairé qui veut en savoir un peu plus long sur cette bataille et sa signification.

Vincèn Carminati

Bir Hakeim, évènement et mémoires
Jean-Marc Largeaud
Les Indes savantes, janvier 2022, 406 p., 35 €

Les Souvenirs et les Mensonges aussi…

Les relations entre Français et Allemands à l'heure du second conflit mondial, tel est le thème de ce nouveau roman de Karine Lebert, à qui nous avions déjà consacré une recension en 2021, lors de la publication de *Pour l'honneur des Rochambelles*, consacré aux ambulancières de la 2e DB. En 1937, les Schultz, une famille de notables badois fuyant le régime nazi, viennent s'installer à Honfleur. Joachim et Hilda, les enfants du couple, se lient à de jeunes Normands. Le premier épouse la fille d'un médecin local, Pauline Montgoubert. La seconde finit par rentrer à Baden-Baden, dans l'espoir d'y retrouver son fiancé, Otto. Lorsque la guerre éclate, Joachim est emmené à Rieucros, en Lozère, l'un des camps créés par les autorités françaises pour y interner les étrangers, mais il s'évade pendant le trajet et parvient à se cacher dans les Cévennes. Après la débâcle de juin 1940 et l'occupation de la partie nord de la France, Pauline part retrouver son mari en zone Sud et s'installe à Marseille, où elle finit par intégrer un réseau d'aide aux évadés.
En 1945, Hilda, dont le fiancé a été tué sur le front de l'Est, assiste à l'arrivée des troupes françaises dans la ville de Baden-Baden. Passée la première phase des pillages et des viols, dans un contexte de revanche, la vie tente de reprendre, dans un pays en ruines, malgré les pénuries. Puis le général Kœnig succède au roi Jean à la tête de la zone d'occupation française en Allemagne, et l'administration civile prend en charge la ville, bientôt rebaptisée « Merry Baden-Baden » par les Américains. Hilda se lie avec un officier d'occupation français, Robin Dumont, avec lequel elle a une fille, Adeline. Mais celui-ci meurt brutalement, et l'enfant disparaît.
Comme dans *Pour l'honneur des Rochambelles*, le roman prend alors les allures d'un roman policier ; Magda, arrière-petite-fille de Pauline, et son amie Valentine se lancent sur les traces d'Adeline, soixante-six ans après son enlèvement.

S'appuyant sur une riche documentation, présentée à la fin du livre, l'auteure nous peint avec une grande rigueur le Honfleur d'avant-guerre, le Marseille des années sombres, le sort des Allemands antinazis dans la France occupée, la politique culturelle menée par les Alliés, afin de dénazifier l'Allemagne d'après-guerre et de l'acculturer aux principes de la démocratie libérale, ou encore la problématique des « retournants », ces Russes blancs rentrés en URSS à l'appel de Staline après 1945. Menée avec une grande rigueur, l'intrigue s'avère efficace. De même, les rebondissements ne sont jamais tirés par les cheveux, et les personnages sont soignés. Bref, un roman de bon niveau qui ne manquera pas de plaire à de nombreux lecteurs.

Les Souvenirs et les Mensonges aussi…
Karine Lebert
Les Presses de la Cité, mars 2022, 608 p., 21 €

Pour toute information sur l'histoire de la France Libre ou les actualités de la Fondation, vous pouvez consulter notre site internet : **www.france-libre.net**

Découvrez la page de la Fondation sur Facebook à l'adresse suivante :
www.facebook.com/fondation.france.libre/

Et rejoignez-la sur son groupe Facebook :
www.facebook.com/groups/fondation.france.libre/

Les Français libres des Hautes-Pyrénées

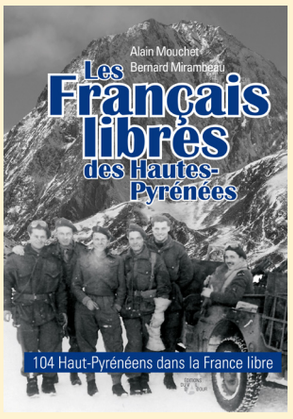

Dans le département des Hautes-Pyrénées comme ailleurs, les Français Libres sont mal connus. Ils sont presque les oubliés de l'histoire dans ce territoire frontalier où l'activité de résistance fut intense. Deux auteurs, Alain Mouchet et Bernard Mirambeau, ont décidé de redonner aux 104 Français Libres identifiés dans le département la place d'honneur qui est la leur.

Hommes et femmes de toutes armes et ayant des parcours parfois très différents, ils ont en commun une détermination sans faille : se battre pour que la France retrouve sa liberté.

Certains gagnent l'Angleterre par bateau, d'autres rejoignent des colonies britanniques (Palestine, Nigeria, Ghana, etc.), d'autres franchissent la frontière espagnole et sont alors internés pendant plusieurs mois avant d'arriver en Afrique du Nord ou de rejoindre l'Angleterre par Gibraltar. D'autres sont déjà sur place, en Afrique, au Moyen-Orient ou ailleurs.

Les Hauts-Pyrénéens se retrouvent dans tous les corps d'élite de la France libre, notamment la 13e demi-brigade de Légion étrangère qui combat en Norvège dès 1940 ; la 1re division française libre, la 2e division française libre, qui deviendra la 2e DB en août 1943 ; le 1er bataillon d'infanterie de marine (1er BIM) qui, intégré à la 1re brigade française libre de Kœnig, sera décimé à Bir Hakeim en 1942 ; le régiment de marche du Tchad, qui est de tous les combats avec Leclerc avant de devenir le régiment d'infanterie mécanisée de la 2e DB en juillet 1943.

La vie de chacun est brièvement décrite à la lumière des documents militaires et administratifs, de la littérature disponible et, surtout, des pièces prêtées par les familles.

Le rideau de l'oubli s'entrouvre. Certains sont marins, graisseurs en salle des machines, sous-mariniers, garçons, simples matelots ou appartiennent au célèbre commando Kieffer (1er bataillon de fusiliers marins commandos). D'autres sont intégrés aux forces aériennes. Ils sont pilotes, radios, mitrailleurs… dans les groupes de chasse Alsace, Normandie-Niemen, ou dans les groupes de bombardement Bretagne, Lorraine. D'autres encore sont parachutistes au sein du Special air service ; l'un d'eux deviendra Compagnon de la Libération.

Certains, prisonniers, s'évadent. S'ils sont repris, ils recommencent. Jamais ils ne renoncent.

Certains appartiennent à la Résistance intérieure, comme « gracieuse », discrète porteuse de courrier et passeuse de gens en Espagne…

D'autres font partie des comités de Français libres qui fleurissent un peu partout dans le monde.

On trouve aussi des douaniers, des gendarmes, des ingénieurs et des commerçants.

Et puis il y a des bagarres épiques entre Français, ceux issus du Corps franc d'Afrique et les autres ; personne ne peut dire que les Français Libres étaient des enfants de chœur. Une petite poignée d'entre eux étaient même de sacrés lascars. Pourtant, dans leur immense majorité, ils étaient simplement des soldats discrets et disciplinés. Discrets même après la guerre quand tant d'autres ont su crier leurs mérites sur les toits.

Il ne faut pas les oublier. Ils étaient 104, dont quatre femmes. Et six morts pour la France. Merci à vous : Paulette, Jacqueline, Élise et Marie-Apollinie. Merci à vous : Maurice, Guy, Robert, Albert, Jean-Robert et Georges. On ne vous oublie pas.

Alain Mouchet

Les Français libres des Hautes-Pyrénées : 104 Haut-Pyrénéens dans la France libre
Alain Mouchet et Bernard Mirambeau
Éditions du Val d'Adour, mars 2022, 304 p., 22 €

Le service action en Allemagne 1945

Des histoires inédites de missions de commando menées par les services secrets français dans l'Allemagne de la fin de la guerre, de leur conception à leur exécution. Une découverte près de quatre-vingts ans après.

Parmi les innombrables actions secrètes de la Seconde Guerre mondiale, Franck Lambert, également auteur d'un ouvrage sur *Les Saboteurs de la France Combattante* en 2015, a déniché des récits originaux et qui concernent des combattants français, sous commandement français qui plus est. L'auteur nous narre par le détail ces missions qui se déroulent à la toute fin de la guerre, mais son propos est aussi de nous montrer la renaissance, même balbutiante, des services secrets français de la Libération. La Direction générale des études et recherches (DGER), héritière de la Direction générale des services spéciaux (DGSS) qui avait succédé au BCRA, le Bureau central de renseignements et d'action de la France Libre, veut montrer aux services alliés ce qu'elle vaut et va monter, au profit des forces britanniques et américaines, des missions de renseignement et de sabotage derrière la ligne de front, sur le sol allemand.Si les ouvrages narrant des actions parfois spectaculaires, parfois tragiques des agents secrets, sont nombreux, ceux-ci ne racontent jamais ce qui s'est passé pour eux après la Libération. Frank Lambert a le mérite de mettre en lumière ce moment de l'histoire entre la Libération et la capitulation allemande, dans une France convalescente, montrant comment les services secrets ont tenté par tous les moyens, souvent dérisoires, à leur disposition, de retrouver leur rang perdu en 1940.

Les missions des ces quelques agents, qui ont, malgré leur improvisation, obtenu des résultats notables, sur une courte période entre février et avril 1945, sont un exemple de cette faculté d'adaptation et de débrouillardise qui a fait l'excellence des services français.

Vincèn Carminati

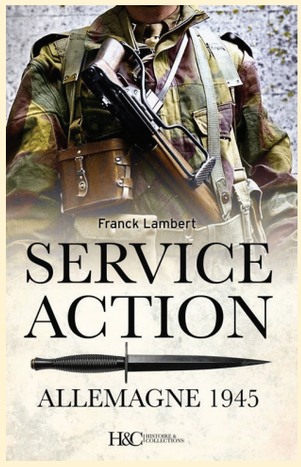

Le service action en Allemagne en 1945.
Mission Croc et Commando A220
Franck Lambert
Histoire & Collections, mars 2022, 224 p., 22 €

Découvrez la page de la Fondation sur Twitter à l'adresse suivante :

https://twitter.com/FondationFL

L'archipel des Français Libres

À l'occasion du 80e anniversaire du ralliement de l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon à la France Libre, le 24 décembre 1941, les éditions Mon autre France, installées à Saint-Pierre, reviennent sur les événements, à travers ce beau livre richement illustré.

Dans la première partie, consacrée au contexte, les auteurs décrivent l'attitude des Saint-Pierrais à l'annonce de l'armistice, les débuts de la France Libre et des Forces navales françaises libres ou encore les relations du gouvernement américain avec Vichy, et leurs conséquences sur l'archipel. L'amiral Muselier y est l'objet d'un portrait spécifique, de même que ses relations avec le général de Gaulle, dans le contexte de la mise en place du Comité national français, en septembre 1941.

En dépit de la volonté des États-Unis de maintenir le statu quo en faveur de Vichy dans les possessions françaises du continent américain et de la prudence des Britanniques, le général de Gaulle charge l'amiral Muselier de mener l'opération, avec le sous-marin *Surcouf* et les corvettes *Aconit*, *Alysse* et *Mimosa*. À son bord, il a un photographe anglais, Bishop Marshall, et un journaliste new yorkais, Ira Wolfert, qui vont assurer la publicité de l'opération. Après un débarquement sans difficulté, un référendum est organisé, afin d'asseoir la légitimité du ralliement. La réaction du secrétaire d'État américain, Cordell Hull, n'en est pas moins excessivement négative. Devant une opération qui semble remettre en cause ses efforts diplomatiques, il n'hésite pas à parler de « soi-disant Français Libres » et exige le départ des FNFL au profit d'une occupation militaire alliée. Un blocus étant imposé à l'archipel, l'amiral Muselier doit multiplier les initiatives, afin de tenir. Devant le soutien de Churchill et le manque de fermeté de Roosevelt, Cordell Hull finit par accepter le fait accompli.

Laissant à Alain Savary le gouvernement de l'archipel, Muselier rentre à Londres, en février 1942, où le conflit avec de Gaulle reprend de plus belle, conduisant à son départ.

Vingt-cinq ans plus tard, le général de Gaulle, en voyage officiel au Canada, où il va prononcer son célèbre « Vive le Québec libre », rend visite aux Saint-Pierrais. À cette occasion, il prononce un discours dont les auteurs reproduisent de larges extraits.

Écrit à la manière d'un sujet journalistique, enrichi de nombreux témoignages d'acteurs et de témoins, cet ouvrage de belle facture fera découvrir au lecteur néophyte un pan souvent méconnu de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

L'archipel des Français Libres
Xavier Fréquant et Yassir Guelzim, illustrations de Julien Robin
Éditions Mon autre France, décembre 2021, 120 p., 39 €

Légionnaire

Ce livre est l'autobiographie fictive de « Paco », fils de républicains espagnols né à Don Benito, en Estrémadure, comme l'auteur, mais en 1924, et non en 1957. Fuyant la guerre d'Espagne, la famille s'installe, comme celle de l'auteur, à Saint-Paul-de-Fenouillet, dans les Pyrénées-Orientales. Embauché à 13 ans comme manœuvre dans une entreprise de maçonnerie, il se fait des amis et intègre une équipe de rugby. Après la défaite de juin 1940, avec des amis, il tente de « faire quelque chose », ce qui lui vaut d'être arrêté, en août 1941, et interné au camp de Rivesaltes.

Après son évasion, le 24 octobre suivant, il s'embarque clandestinement à Port-Vendres, à destination de l'Afrique du Nord, sur un bateau qui est intercepté par un croiseur britannique. Finalement convoyé au Levant, il intègre la 13e demi-brigade de Légion étrangère, avec laquelle il participe aux combats de la 1re DFL, de Bir Hakeim à l'Authion. Puis, faisant le choix de continuer dans la Légion, « Paco » part combattre en Indochine avec la 13e DBLE. En 1948, le lieutenant Faulques le réoriente vers une unité parachutiste. Formé au camp de Khamisis, en Algérie, il participe aux différents combats du 1er bataillon étranger parachutiste, du désastre de la RC4 à Na-San et Diên-Biên-Phu, où il est capturé avec ses compagnons. Après la signature du traité de paix de Genève, les survivants sont libérés et « Paco » part en convalescence chez ses parents, avant de reprendre du service en Algérie, en mars 1955. Avec le 1er BEP, devenu 1er REP en septembre, il participe à des missions de présence ou de renfort, avant d'être engagé dans les opérations de Suez en 1956. Puis c'est la bataille d'Alger et la bataille des frontières.

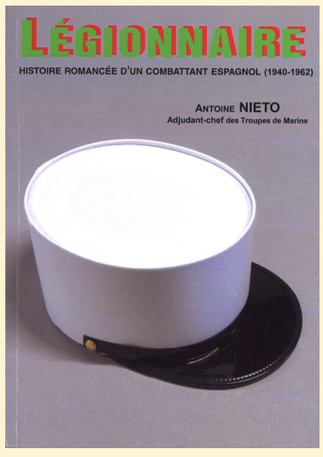

Refusant l'évolution vers l'indépendance de l'Algérie, « Paco », comme d'autres du 1er REP entre finalement dans la voie de la rébellion, lors du putsch des généraux d'avril 1961, ce qui aboutit à la dissolution du régiment. Condamné à 60 jours d'arrêt, « Paco » quitte la Légion et l'Algérie, non sans amertume, et se marie.

Adjudant-chef des troupes marine, et non de la Légion comme son héros, Antoine Nieto est bien connu des anciens de l'Amicale des anciens de la 1re DFL. À travers ce récit, nourri de nombreux témoignages d'anciens et de rencontres, il rend hommage aux légionnaires espagnols, ainsi qu'aux grandes figures de la Légion.

Légionnaire : Histoire romancée d'un combattant espagnol (1940-1962)
Antoine Nieto, adjudant-chef des Troupes de Marine
Société Publication Fenouillèdes, février 2022, 172 p., 18 € et 6 € de frais de port
Commande par texto au 06 72 88 55 36

Avis à nos abonnés

Sauf avis contraire de notre part, les ouvrages faisant l'objet d'un compte-rendu dans notre revue ne sont pas disponibles à la vente à la Fondation de la France Libre.

Jacques Le Gall

Le commandant Jacques Le Gall nous a quittés 30 octobre 2021 à l'âge de 100 ans. Ses obsèques ont été célébrées en la cathédrale Saint-Vincent de Saint-Malo, après un ultime hommage de la ville, le jeudi 4 novembre.

Jacques Le Gall passe à Saint-Brieuc le concours de l'École navale quand on leur annonce que les épreuves sont suspendues.

Il rentre chez lui à Audierne. Le discours du maréchal Pétain du 17 juin ne le convainc pas. Il veut continuer le combat. Sa mère entend dans la soirée du 18 juin l'appel du général de Gaulle. Il décide de partir pour l'Angleterre. Il trouve le 19 juin un embarquement pour l'île de Sein, avec Alexis, son frère de 17 ans, laissant sa mère veuve à la tête d'une entreprise de mareyage avec deux enfants plus jeunes. Ils arrivent non sans difficultés le 20 juin à Plymouth et, avec les quelques centaines de volontaires, signent le 6 juillet un engagement dans la France Libre à l'Olympia Hall. Alexis Le Gall, sous-officier, fera une très belle guerre au sein du bataillon de marche n°5 (BM5) de la 1re division française libre : campagne de Tunisie, campagne d'Italie, débarquement de Provence, campagne de France jusqu'en Alsace, où il a été grièvement blessé en février 1945.

Alexis Le Gall a publié ses récits de combat dans un livre magnifique *Les Clochards de la gloire*, dont Jacques Le Gall a écrit la préface. Alexis Le Gall nous a quittés brutalement le 22 décembre 2019. Les engagés du Centre de formation initiale militaire (CFIM) de Dieuze l'ont choisi comme leur parrain de la promotion 2020.

Jacques Le Gall reçoit la formation d'officier de marine sur le *Courbet* en même temps que les futurs amiraux de Gaulle et Chaline. Major de sa promotion, il choisit les sous-marins et est affecté sur le *Minerve*.

Les porte-drapeaux entourent le cercueil de Jacques Le Gall, recouvert du drapeau tricolore de la France Libre, frappé d'une croix de Lorraine rouge, en la cathédrale Saint-Vincent de Saint-Malo, le 4 novembre 2021 (coll. Patrick Jardin).

Réarmé rapidement avec quelques difficultés, le *Minerve* est engagé dès le 21 janvier 1941 vers les côtes de Norvège sans que l'entraînement de l'équipage ait été mené à son terme. Alors qu'il a été conçu pour des missions côtières, on lui confie, avec un équipage renforcé, des missions éloignées de longue durée, au détriment de la sécurité et du confort de l'équipage : la ration quotidienne est constituée exclusivement de vivres déshydratés et de biscuits de mer. Chaque homme dispose d'un demi-litre d'eau par jour pour tout usage. On manque de pièces détachées ; il faut bricoler. L'équipage craint toujours la panne moteur – il y a eu des alertes –, et que le sous-marin se retrouve comme un bouchon au milieu de l'Atlantique.

Il fallait être capable, avec des moyens de navigation rudimentaires, de trouver l'entrée des fjords norvégiens, protégés par des barrages de mines et une surveillance aérienne, et au besoin y pénétrer pour déposer des résistants norvégiens en profitant du passage d'un sous-marin allemand, sans se faire repérer, pour passer sous les filets de protection.

Le 9 mai 1941, le *Minerve* est chargé de repérer le cuirassé *Bismarck*, qui a pour mission, avec le croiseur *Prinz Eugen*, d'attaquer les convois alliés dans l'Atlantique, et le manque de peu. Le *Bismarck*, qui a causé des pertes à la Royal Navy lors de la bataille navale du détroit de Danemark, est finalement coulé le 26 mai par le *King George V*.

Jacques Le Gall se définit à juste titre comme un *miraculé*. Par deux fois, le sous-marin a bien failli être coulé.

Une première fois, le 19 avril 1941, repéré par l'escorte après avoir torpillé un pétrolier allemand, tapi au fond de l'eau, il est grenadé pendant treize heures avant que les Allemands renoncent. N'ayant pas été directement touché, il peut redémarrer. Mais l'étanchéité de la coque a été atteinte, rendant les conditions de vie à l'intérieur du bâtiment effroyables, au milieu des tempêtes et des mines flottantes, les hommes baignant dans une humidité permanente : manque d'oxygène, air vicié, le froid en l'absence de chauffage pour économiser l'électricité, des rats et des cafards, une odeur épouvantable. À chaque fois qu'il doit faire surface, le sous-marin est menacé par l'aviation allemande, très active.

Puis, le 10 octobre 1943, dans la Manche, le sous-marin est touché par erreur par un avion britannique ; Jacques Le Gall a la présence d'esprit de coller un coussin du carré pour obstruer la brèche et stopper la voie d'eau, qui aurait été fatale à l'équipage et au sous-marin. Celui-ci peut rentrer vaille que vaille à Plymouth, où l'attend le pilote néo-zélandais venu s'excuser de sa mégarde, dont il n'est pas responsable car la présence d'un sous-marin allié dans les parages ne lui avait pas été signalé.

Jacques Le Gall en uniforme d'officier des Forces navales françaises Libres (coll. personnelle).

Le *Minerve* étant devenu inutilisable, l'équipage est transféré sur le sous-marin *Doris 2*, dont le commandement est confié à Jacques Le Gall à la fin de la guerre, alors que celui-ci n'est encore qu'enseigne de vaisseau. Il devient ainsi le plus jeune commandant de sous-marin de la Marine nationale.

Jacques Le Gall a quitté la Marine avec regret pour reprendre l'entreprise familiale, alors en difficulté, faisant des Viviers d'Audierne la plus grande entreprise de mareyage de France.

Retiré dans une villa de Saint-Servant, près de sa fille, qui a épousé Serge Raulic, propriétaire des Thermes marins de Saint-Malo, Jacques Le Gall avait eu 100 ans le 25 février 2021.

Si vous passez par Saint-Malo allez visiter l'*Ar Zenith*, transformé en musée près de la Tour Solidor, bateau qui l'avait transporté avec son frère et 19 camarades d'Audierne à l'île de Sein le 19 juin 1940.

Patrick Jardin

Oscar Colle

Nous reproduisons ci-dessous des passages de l'éloge prononcé par M. Rémi le Fourn, président de l'UNC de Draguignan, vice-président de l'UNC du Var et président de la commission « mémoire » à l'ONAC VG de Toulon, lors des obsèques d'Oscar Colle au funérarium de Vidauban, le 24 mars 2022.

« Monsieur Oscar, Marcel Colle est né le 21 septembre 1919 à Vidauban. L'enfant du pays est élevé dans le culte du patriotisme au sein d'une famille modeste ; son père est peintre en bâtiment et sa mère employée dans une droguerie. Dès l'âge de huit ans, le jeune Oscar est confié à sa tante afin qu'il puisse s'épanouir et poursuivre ses études à Toulon. Élève brillant, d'une grande ouverture d'esprit, il décroche son CAP et son BEP d'ajusteur mécanicien. Vivant à proximité de l'aérodrome militaire de Cuers, il se passionne pour l'aviation.

Voulant donner un véritable sens à sa vie, il s'engage le 16 novembre 1937 pour une durée de trois ans au titre de l'armée de l'air à la BA 125 d'Istres. Il vient d'avoir dix-huit ans et s'avère déjà comme un élément très prometteur. Nommé caporal le 15 novembre 1938, il se porte volontaire pour suivre la formation de mitrailleur sur avion, puis comme pilote sur avion Hanriot. Il obtient son brevet de pilote le 31 décembre 1939, il a tout juste 20 ans, alors que son pays vient de déclarer la guerre à l'Allemagne le 2 septembre 1939. Il est nommé sergent le 1er janvier 1940.

En mai 1940, il est décidé que l'école de formation d'Istres sera transférée en Afrique du Nord. Le sergent Colle débarque à Alger le 24 mai 1940 et est affecté à la base de Nouvion. Alors que la métropole sombre dans la défaite, il est placé en congé d'armistice jusqu'en janvier 1941. Il rejoint la métropole en septembre 1940 et sera successivement affecté dans différentes bases du sud-est de la France jusqu'en 1942. Mais le jeune Colle n'en a pas fini avec son destin. Dès son débarquement à Marseille en septembre, il retrouve sa sœur qui travaille au sein du 2e Bureau. Il intègre peu à peu ce qui va devenir « l'armée des ombres » et rejoint le mouvement Libération, secteur de Toulon, comme agent de liaison sous le pseudo d'Héricourt. Il est chargé de la prospection de zones de parachutages pour la région sud-est. Son expertise aéronautique est très recherchée et le jeune résistant se donne sans compter méprisant le danger et faisant preuve d'audace.

Le jeune sergent de la résistance rejoint le PC du réseau Gallia à Lyon pour remplir les mêmes missions que dans le sud-est. Il est nommé adjoint au chef des opérations clandestines pour son secteur.

Le 8 mai 1944, il participe à la récupération et à l'évacuation de deux aviateurs américains dont l'avion Liberator a été abattu dans la région de Roanne. Les deux aviateurs sont alors évacués vers Londres. Ses brillants états de services dans la Résistance pour la libération de la France feront l'objet d'attestations validées et toutes certifiées. Le jeune pilote patriote, promu au grade d'aspirant en juin 1944, est alors cité à l'ordre de l'armée et obtient la croix de guerre 1939-1945 avec palme pour son comportement en tout point élogieux pour la libération de la patrie. Il va avoir vingt-six ans.

En fin 1944, alors que la France se libère progressivement, il réintègre l'armée de l'air ; il est affecté à l'école des officiers de l'armée de l'air CPOA à Finthen, en Allemagne, près de Mayence […].

Le sous-lieutenant Colle est démobilisé le 25 décembre 1945, il continuera à servir dans l'armée de l'air comme personnel naviguant puis comme sédentaire dans la réserve, où son expérience fera l'admiration de nombreuses générations montantes. Il est rayé des cadres de l'armée de l'air le 21 septembre 1976.

De retour à la vie civile en 1945, monsieur Oscar Colle rejoint la région parisienne et devient croupier au casino d'Enghien-les-Bains. Une nouvelle vie s'offre à lui, peut-être moins trépidante, mais toute aussi passionnée. L'ancien résistant, toujours animé par le culte du secret, côtoie les cercles de jeux, où le monde des affaires, celui de la politique et bien d'autres se mélangent dans une France qui se reconstruit. Une période exaltante digne des meilleurs romans policiers ou d'espionnage de l'après-guerre.

Jusqu'à son dernier souffle Oscar restera volontairement très discret sur cette page de sa vie… et pour cause.

À l'âge de soixante ans en 1979, monsieur Oscar Colle fait valoir ses droits à une retraite bien méritée et se retire dans son village natal de Vidauban, entouré d'Yvette, de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Très engagé dans la vie associative et patriotique de son village […], il participe volontiers et réhausse à lui seul les cérémonies patriotiques de son Village.

Mais c'est dans sa 103e année qu'Oscar a souhaité tirer sa révérence. Alité depuis quelques jours, il s'est éteint dans la nuit du 14 au 15 mars 2022. »

Liste des donateurs *(Suite et fin)*

Méhaut Gilles
Menon Patrick
Mercier Éric
Meslet Serge
Meunier Maurice
Michon Gérard
Millotte Maurice
Moge-Noël Odile
Montaufray Claude
Morand Guy
Moreau Bernard
Morissée Pierre
Naccache Liliane
Oddo Christine
Palewski Dominique
Papazow Franck
Paris Philippe
Parmentier Roger
Parpillon-Fiollet Jean-Noël
Parpillon-Fiollet Pierrette
Pauwels Xavier
Père Yvette
Petit Laurence
Petit-Gourden Jeanine
Pettenati Guy
Pham Xuan Tong
Pinos Walter
Pintaud Éric
Poiret Robert
Portevin Pol
Poznanski Jean-Pierre
Quelen Brigitte
Quelen Marc
Quémar Jean-Louis
Raoul Bruno
Ragache Gilles
Randon de Grollier Philippe
Reymann Michel
Richard Jean
Rigaud Liliane
Ripolles Andrée
Rivière David
Robert-Tomasini Gérard
Romero Rita
Roumeguère Florence
Rouxel Monique
Ruedy François
Saint-Paul André
Schapiro Guy
Scotté Jackyt
Séguret Francis
Simon Nicolas
Simonet Gilbert
Somon-Crochart Laurent
Soufflet Monique
Stéphan Anne-Marie
Taquet Luc Yves
Tenette Michel
Thomas Jean-Michel
Tilloloy Jean-Jacques
Tisseur Jean-Pierre
Tourin Jean-René
Truchot Jean-Marc
Vanderbruggen André
Vangell Laurent

DÉCÈS

BALAY Maxime (1re DFL),
le 9 juin 2022 à Dinant (Belgique)

BERNAULT Octave (3e SAS, FFL),
le 2 mai 2022

BERTOLINI Pierre (2e DB, FFL),
en avril 2022 à Carros (06)

BRENIER Louis (Chambarand, BM4, 1re DFL),
le 17 février 2022 à Saint-Barthélemy (38)

CATARINICCHIA Ange (2e DB, FFL),
le 2 décembre 2021 à Boulogne-Billancourt (92)

FOISSEY Christian (gendre du général Bernard Saint-Hillier, 13e DBLE, 1re DFL, FFL),
le 12 mai 2022

LADSOUS Jean-Marie (FNFL),
le 9 juin 2022 à Saint-Estève (66)

ADDENDUM

Dans le numéro 82 de mars 2022, nous indiquions à nos lecteurs la mort de Madame Marie-Claire Chamming's, née Krebs, veuve de Georges Chamming's, le 15 février 2022. Ce décès est survenu à Aix-en-Provence (13). Elle a été inhumée dans le cimetière de Lanriec à Concarneau (29).

Une vue de l'exposition « combattants de Bir Hakeim » (coll. muse de l'Armée).

Les campagnes oubliées des Forces françaises libres : combattants de Bir Hakeim

À l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Bir Hakeim et en partenariat avec la Fondation de la France Libre, le musée de l'Armée fait redécouvrir la place majeure de ce fait d'armes de la 1re brigade française libre du général Kœnig sur les armées italienne et allemande de l'Afrika Korps. Une sélection d'œuvres originales exceptionnellement sorties des collections du musée de l'Armée et du musée de l'Ordre de la Libération rappelle l'héroïsme de ces combattants qui, au cœur du désert libyen, remirent les armes françaises à l'honneur deux ans après le désastre de 1940.

L'exposition « Combattants de Bir Hakeim » se tient du mardi 24 mai 2022 au lundi 19 septembre 2022 dans le corridor de l'Historial Charles de Gaulle, dans l'aile Orient du musée de l'Armée, de 10 heures à 18 heures (fermeture à 21 heures le mardi).

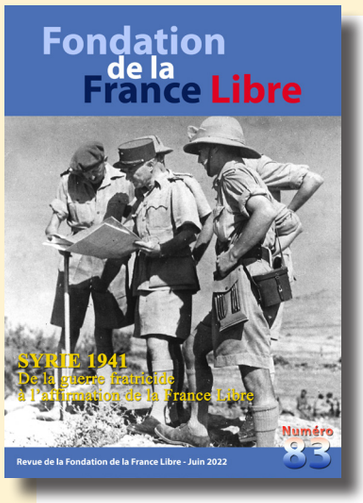

ABONNEZ-VOUS A LA REVUE DE LA FONDATION DE LA FRANCE LIBRE

Monsieur, Madame .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Code Postal ..... Ville .....

Ci-joint, règlement par chèque bancaire de :

❑ **20 € pour un an** *(4 numéros)* ❑ **40 € pour 2 ans** *(8 numéros)*

❑ **abonnement de soutien pour un an (à partir de 40 €)**

Ci-joint, règlement par chèque bancaire de ..... € à l'ordre de la Fondation de la France Libre, à envoyer à l'adresse suivante :

FONDATION DE LA FRANCE LIBRE - 16 cour des Petites-Écuries - 75010 Paris

Vous préférez effectuer un paiement par carte bancaire ? Il est possible de s'abonner, au même tarif, dans la boutique en ligne de la Fondation : www.france-libre.net/shop/.

Bir Hakim… L'Authion

Exposition Bir Hakeim

La délégation à la Mémoire de la 1re DFL fut présente au vernissage de l'exposition « Bir Hakeim 1942 » organisé au Mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises, jeudi 19 mai, pour le 80e anniversaire de la bataille.
Le président du Mémorial, Nicolas Lacroix, a rappelé les différentes raisons qui font de la bataille de Bir Hakeim un combat d'exception : « Ténacité du politique, adaptation du commandement, audace et engagement, qualités des soldats ». Madame le préfet de Haute-Marne, Anne Cornet, a souligné « le symbole fort que représente cette bataille de Bir Hakeim qui a redonné courage et espoir en France ».
Cette exposition a été conçue par les deux enseignants du service éducatif du Mémorial.
Le Mémorial Charles de Gaulle ouvre l'année du 80e anniversaire des combats de Bir Hakeim, que nous commémorerons le 11 juin à Paris puis le 2 juillet à Hyères.

Intervention de Nicolas Lacroix, président du Mémorial Charles de Gaulle, le 19 mai 2022, à Colombey-les-Deux-Églises (coll. Marie-Hélène Châtel).

CNRD 2021-2022

La délégation à la Mémoire de la 1re DFL a participé aux réunions du CNRD de Haute-Marne, dont la remise des prix est programmée le 20 juin 2022.
Elle a également accompagné le délégué départemental de Haute-Saône et du territoire de Belfort, Olivier Cardot, à la remise des prix organisée à Vesoul le 20 mai.

Marie-Hélène Châtel
Déléguée à la mémoire de la 1re DFL

Finistère

Le 11 mai 2022, un hommage a été rendu à Yves Guellec devant le mémorial de Douarnenez, avec les porte-drapeaux de la France Libre de Douarnenez et du Cap-Sizun, au passage de Jérôme Hallot, « projet 1038 ». Jean-Guy Vourc'h, délégué de l'Association des familles de Compagnon de la Libération pour le Finistère, a prononcé l'allocution ci-dessous.

Pour cet hommage, la famille de Yves Guellec et le conseil municipal de Douarnenez (M. André Guillemot, adjoint délégué au sport) m'ont demandé d'expliquer qui étaient les « compagnons de la Libération ». J'espère que vous me pardonnerez de leur avoir demandé huit minutes, mais pas si je les dépasse…
« Compagnon de la Libération », quel beau nom ! Car compagnon signifie « avec qui on partage le pain ». Et Libération, parce qu'il s'agit ici de la libération de la France, envahie depuis juin 1940 par l'armée de l'Allemagne nazie de Hitler.
Je crois que j'avais atteint l'âge de raison (quoique que, certains jours, j'en doute…) quand j'ai demandé : « Grand-père, qu'est-ce que ça veut dire, compagnon de la Libération ? » J'ai compris que c'était une très belle récompense donnée à mon oncle Jean, qui avait été très courageux et tué à la Deuxième Guerre mondiale contre les occupants allemands, un jour seulement avant de pouvoir revoir « grand-mère », sa maman, qu'il n'avait pas revue depuis presque quatre ans qu'il était parti en Angleterre, et qui l'attendait à Paris où elle se cachait parce que la Gestapo avait voulu l'arrêter. C'est donc une histoire trop triste pour un petit enfant, mais, à la façon dans les grandes personnes en parlent, il peut sentir aussi qu'il y a là quelque chose de très beau qu'il comprendra mieux quand il sera grand.
Je vais donc m'adresser ici surtout aux jeunes collégiens et lycéens – qui ont sûrement l'âge de raison ! – pour leur dire en quelques mots ce que j'ai appris depuis.

Hier, il y a 82 ans

Cette distinction a été créée en novembre 1940 par le général de Gaulle, alors chef des Français Libres, « afin de récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se sont signalées dans l'œuvre de libération de la France et de son Empire ».
Aucun critère d'âge, de sexe, de grade, d'origine, et même de nationalité, n'est exigé. C'est la valeur qui compte et la qualité exceptionnelle des services rendus, qui ne sont pas exclusivement des services combattants.
Il a été institué pour cela l'« Ordre de la Libération », et l'insigne que porteront ces « compagnons de la Libération » est la « Croix de la Libération », décernée par le général de Gaulle lui-même.
Sur l'insigne, au revers de l'écu, est inscrite la devise de l'Ordre : « PATRIAM SERVANDO - VICTORIAM TULIT » (« En servant la Patrie, il a remporté la Victoire »), que vous pouvez voir sur cette page du site internet de l'Ordre de la Libération que j'ai imprimée, et que j'ai demandé à Michel Balannec, délégué pour Douarnenez de la Fondation de la France Libre, de m'aider à vous présenter.
L'Ordre de la Libération est le deuxième ordre national français après la Légion d'honneur. Il ne comporte qu'un seul titre, celui de compagnon de la Libération, et un insigne unique, la croix de la Libération.
Dans ses *Mémoires de guerre*, de Gaulle nous précise le sens profond de cet Ordre de la Libération, dans son esprit : « une élite, spontanément jaillie des profondeurs de la nation et qui, bien au-dessus de toute préoccupation de parti ou de classe, se dévoua au combat pour la libération, la grandeur et la rénovation de la France » (Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*, 1959, p. 648).
Saisissante marque de foi en la libération de la France et la victoire finale, quatre ans et demi plus tard, car en cet automne 1940, la situation militaire était dramatique. Cette guerre n'était pas encore devenue la Deuxième Guerre mondiale. Seul le Royaume-Uni poursuivait la guerre contre l'Allemagne nazie, et le maréchal Philippe Pétain, après avoir signé la convention d'armistice fin juin, ayant moralement capitulé, serrait la main de Hitler en octobre à Montoire

Guy Vourc'h, sous-lieutenant au BFMC, et Jean Vourc'h, compagnon de la Libération. Photo prise à l'hôpital de Wolverhampton, en juin 1944, par Yves Vourc'h, matelot du 1er BFMC (coll. Musée de l'Ordre de la libération).

et officialisait le principe d'une collaboration avec le IIIe Reich dans un discours radiodiffusé du 30 octobre 1940. Moins de 10 000 personnes s'étaient engagées dans la France Libre, en Angleterre ; dans l'Empire, seule l'Afrique équatoriale française s'était ralliée à la France Libre. Et en septembre 1940, devant Dakar, la tentative de rallier l'Afrique occidentale française à la France Libre avait été un cruel échec. Première lueur magnifique pourtant : l'aviation anglaise, la RAF, venait de gagner la bataille d'Angleterre, empêchant Hitler de pouvoir débarquer en Angleterre.
Vous pourrez découvrir sur le site internet de l'Ordre de la Libération, au chapitre « historique », comment cela s'est fait progressivement, car le nom et l'insigne ne sont pas tombés du ciel ! Vous pourrez également y lire les premières nominations décernées directement par le général de Gaulle, et comment ensuite sont proposées les personnes, dont l'admission est soumise à avis du conseil de l'Ordre de la Libération, avant signature par le général de Gaulle.
En janvier 1946, le général de Gaulle quitte le pouvoir et signe un décret qui met fin à l'attribution de la croix de la Libération (décret du 23

janvier 1946). Le but de la libération étant atteint, l'Ordre est alors forclos. Il ne sera rouvert qu'à deux occasions exceptionnelles, en 1958 pour Winston Churchill et en 1960 pour le Roi d'Angleterre George VI à titre posthume. Les anciens Français Libres, s'en réjouirent, car ils n'avaient pas oublié ce que notre libération du joug nazi devait au peuple britannique.
1 038 croix de la Libération avaient été décernées à des personnes physiques, 18 à des unités militaires et 5 à des communes françaises : Nantes, Grenoble, Paris, Vassieux-en-Vercors et l'Île de Sein.
Sur ces 1 038 personnes, 6 sont des femmes (seulement ! peut-on dire aujourd'hui, connaissant leur rôle majeur), 89 sont nés en Bretagne, dont 47 dans le Finistère, premier département par le nombre après Paris (136 compagnons de la Libération). Parmi eux, le premier chancelier de l'Ordre, Thierry d'Argenlieu, un Brestois. 21 de ces 47 Finistériens compagnons sont morts durant la guerre. 42 des 1 038 compagnons de la Libération ont connu la déportation.
Parmi les 18 unités militaires Compagnon de la Libération :
- le 1er régiment de marche de spahis marocains (1er RMSM), auquel appartenait Yves Guellec, avec mon oncle maternel Alain Gayet, parti de Brest le 17 juin 1940 ;
- le 1er régiment de fusiliers marins (1er RFM), unité blindée de reconnaissance de la 1re DFL, à laquelle appartenait André Morel, parrain de la PMM (préparation militaire marine) de Grenoble, pour laquelle travaille Jérôme Hallot ;
- le régiment de marche du Tchad (RMT), auquel appartenait mon oncle Jean Vourc'h, évadé de Douarnenez vers l'Angleterre en octobre 1940 sur la *Petite Anna* avec son frère aîné Guy, dans la 2e DB comme Yves Guellec ;
- et la 13e demi-brigade de Légion étrangère (13e DBLE), à laquelle appartenait Jean Jaouen, compagnon de la Libération également parti de Douarnenez, en août 1943 sur le *Moïse*, et qui combattit dans la 1re DFL, comme notre Alexis Le Gall.
Aujourd'hui, les membres de ces unités Compagnon de la Libération portent la fourragère de l'Ordre de la Libération.
Et surtout, pour qui veut savoir qui étaient ces compagnons de la Libération, le site internet de l'Ordre de la Libération permet de lire, pour chacun des compagnons, un résumé de sa vie, sur une page. Tel que André Morel, né à Grenoble, engagé à 16 ans à l'école des mousses.
Pour la Bretagne, je vous recommande aussi un excellent petit livre tout récent : *Les Compagnons de la Libération en Bretagne* de Alain Boulaire, dont ceux que j'ai nommé plus haut. Je ne peux pas les nommer tous en ces quelques minutes. À vous de découvrir leur extraordinaire épopée. Du plus jeune premier et le plus jeune mort au combat, Louis Broudin, à 18 ans, marin de la France Libre, né à Logonna-Daoulas d'une famille de marins-pêcheurs, au dernier tué, Jean Jaouen, en désamorçant une mine le 30 mai 1945, trois semaines après la victoire. Il avait été aussi, en 1942, le chef du réseau de Résistance Turma-Vengeance pour le Finistère.
J'aime ce que Alain Boulaire nous dit dans son livre : « Si tous ceux qui auraient mérité d'être compagnons ne l'ont pas été, la certitude est que tous ceux qui l'ont été le méritaient ».

Et pour demain ?

Qu'ont voulu nous dire ou nous rappeler, de Gaulle et ses si extraordinaires compagnons de la Libération, au côté de leurs compagnons d'armes, sans lesquels il n'y aurait jamais eu une telle Libération ?
Hubert Germain, dernier compagnon de la libération, décédé il y a sept mois, le 12 octobre 2021 : « Quand le dernier d'entre nous sera mort, la flamme s'éteindra. Mais il restera des braises. Il faudra aujourd'hui en France des braises ardentes ».
Pour les Bretons parmi eux : « Kentoc'h mervel », « plutôt la mort que la souillure », celle de la servitude, que Jérôme Hallot pourra lire bientôt sur le monument aux Bretons de l'Île de Sein.
Je vais m'arrêter là. À chacun de trouver et oser sa route, de découvrir, chez ces 1 038 compagnons de la Libération, un compagnon de marche pour sa liberté et sa conduite, sur les chemins de sa vie, lui servant de lampe tempête pour l'aider à y voir plus clair. Comme Jérôme Hallot nous en donne un si magnifique exemple.
Merci Jérôme, notre 1039e compagnon de cœur !

Hérault

Cérémonies du 8 mai

Les invitations pour la commémoration du 77e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 étaient nombreuses. Le délégué de la Fondation a participé à trois d'entre elles. La première cérémonie était organisée, en début de matinée, par la ville de Montpellier en présence de M. Hugues Moutouh, préfet de l'Hérault, et de M. Michaël Delafosse, maire de Montpellier et président de Montpellier Méditerranée Métropole, accompagnés d'élus, d'autorités civiles et militaires, ainsi que de nombreux collégiens.
En fin de matinée, à Pignan, des élèves de CM1 et CM2 ont participé aux côtés de Mme le maire, Michelle Cassar, à l'hommage rendu aux morts pour la France. La cérémonie s'est terminée par la *Marseillaise* jouée par la musique départementale des sapeurs-pompiers de l'Hérault et reprise en cœur par la population venue très nombreuse.
La musique départementale des sapeurs-pompiers de l'Hérault était aussi présente à la cérémonie organisée à Bessan. M. le maire, Stéphane Pépin-Bonet, était accompagné par M. le sénateur Hussein Bourgi, les élus, M. Emmanuel Garcia, président local du Souvenir Français, les anciens combattants et leurs porte-drapeaux. Cette cérémonie a débuté par un défilé dans le village jusqu'au monument du souvenir, lieu de commémoration du 77e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Après un cours déplacement, cette journée commémorative s'est terminée par l'inauguration d'une plaque en mémoire de la bataille de Bir Hakeim.

Gérard Verdanet

Cérémonie de Bessan avec Stéphane Pépin-Bonet, Emmanuel Garcia, Hussein Bourgi et Gérard Verdanet (coll. de Stéphane Pépin-Bonet).

Inauguration de la plaque en mémoire à la bataille de Bir Hakeim (coll. de Stéphane Pépin-Bonet).

Jura

À Tassenières (Jura), l'esprit de Bir Hakeim toujours présent et hommage à Marcel Gabriel, ancien de Bir Hakeim

Dimanche 8 mai, à Tassenières, après la cérémonie du 8 mai 1945, la délégation du Jura de la Fondation de la France Libre et le Souvenir Français du Jura ont célébré le 80e anniversaire de la bataille de Bir Hakeim, devant la stèle en hommage aux combattants de Bir Hakeim et sur la place Bir Hakeim, et rendu hommage à Marcel Gabriel, ancien de Bir Hakeim.

Cette cérémonie du 80e anniversaire de la bataille de Bir Hakeim a été conduite par le capitaine Michel Sordet, maître de cérémonie, en présence de M. Christian Petitjean, maire de Tassenières, de M. Alain Schmitt, maire de Bretonière, de Mme Marie-Claude Dole, présidente de l'association de la Mémoire jurassienne, de M. Luc Barthelet, lieutenant-colonel, président de la délégation du Souvenir Français du Jura, du capitaine Michel Sordet, président du comité de Chaussin du Souvenir Français, de Mme Danièle Ponsot, adjointe au maire de Chaussin, déléguée de l'ANACR Dole-Nord, de Mme Christiane Politano, secrétaire du Souvenir Français du Jura, de Mme Bordiau et M. Yves Muzard, anciens maires de Tassenières, de M. Claude Basset, ancien maire de Saint-Lamain, fils de Français Libre, de M. Bruno Raoul, délégué du Jura de la Fondation de la France Libre, de M. et Mme Jacques Gabriel, neveu de Marcel Gabriel, et de plusieurs conseillers municipaux des villages environnants. Le député du Jura, M. Jean-Marie Sermier, s'est fait excuser.

Dans son allocution, le maire de Tassenières a dit combien il était fier d'accueillir toutes les personnalités présentes à cette cérémonie pour honorer en ce 80e anniversaire les combattants de la bataille de Bir Hakeim et notre regretté Marcel Gabriel. Il a précisé toute l'importance que revêtait l'entretien du souvenir de la bataille de Bir Hakeim, dont les combattants se sont battus pour la France et la liberté.

Le délégué du Jura de la Fondation de la France Libre a eu une pensée émue pour les trois combattants de Bir Hakeim nés dans le Jura : Pierre Dargent, né à Dole, mort à Bir Hakeim, à l'âge de 20 ans, mort pour la France ; le général Bernard Saint Hillier, né à Dole, Compagnon de la Libération, décédé en 2004 ; Marcel Gabriel, né à Tassenières, décédé en 2014. Dans son allocution, le délégué du Jura a relaté la résistance héroïque des 3 723 soldats de la France Libre durant bataille de Bir Hakeim et rappelé qu'aujourd'hui leur geste demeure porteuse de sens et d'espérance. Il a également évoqué le décès en 2021 d'Hubert Germain, ancien de Bir Hakeim et dernier Compagnon de la Libération, et l'entrée au Panthéon en 2021 de Joséphine Baker, Française Libre.

Louisie, une jeune fille du village, a déposé la gerbe des amis de la Fondation de la France Libre, puis le maire de Tassenières et M. Raoul ont déposé la gerbe de la municipalité.

Les musiciens de la Lyre chaussinoise ont interprété la sonnerie aux morts, *La Marseillaise* et le *Chant des Africains*.

Le cortège a suivi les porte-drapeaux jusqu'au cimetière, devant la sépulture de Marcel Gabriel.

Le Souvenir Français du Jura a choisi Marcel Gabriel parmi les combattants de 1942 pour l'année 2022 ; il sera honoré dans les diverses activités du Souvenir Français. Luc Bartheley, président du souvenir Français du Jura, qui a rendu un hommage appuyé à ce combattant de la liberté. La gerbe des amis de la Fondation de la France Libre, présentée par M. Raoul, fut déposée par Jacques Gabriel et le lieutenant-colonel Luc Barthelet. Ensuite, l'assistance observa une minute de recueillement, avant d'entonner *La Marseillaise a capella*.

De gauche à droite, Mme et M. Gabriel, M. Sordet, Mme Politano, M. Raoul, M. Petitjean, maire de Tassenières, Mme Ponsot, M. Barthelet, le porte-drapeau de la Légion d'honneur du Jura Gérard Courcenet, le porte-drapeau de la France Libre du Jura Vital Godin et le porte-drapeau du Souvenir Français du Jura Michel Sordet, le 8 mai 2022. Absent sur la photo M. Germain, porte-drapeau des anciens combattants (coll. Bruno Raoul).

Parmi les porte-drapeaux présents pour les cérémonies, le drapeau de l'ordre de la Légion d'honneur était porté par M. Gérard Courcenet, celui de la France Libre par M. Vital Godin, fils de Français Libre, celui du Souvenir Français par M. Jacques Sordet et celui des anciens combattants par M. Germain.

La délégation du Jura de la Fondation de la France Libre remercie les habitants de Tassenières et des environs qui sont venus très nombreux, souvent jeunes, les personnalités présentes, le Souvenir Français du Jura, les dévoués porte-drapeaux, les musiciens de la Lyre chaussinoise et Mme Ponsot, la responsable, qui sont venus spécialement pour le 80e anniversaire de la bataille de Bir Hakeim.

M. et Mme Jacques Gabriel, que nous remercions, ont invité les amis de la France Libre et les amis de Marcel Gabriel à un repas au restaurant à Chaumergy, dans une ambiance d'amitié et de camaraderie.

À Morez (Jura), dévoilement d'une plaque en hommage à Fred Moore, Compagnon de la Libération, ancien élève au lycée Victor Bérard

Mardi 10 mai, avait lieu la cérémonie dans l'exigeant lycée Victor Bérard de Morez, école nationale d'optique, réputé au-delà des frontières de l'hexagone, pour rendre hommage à un de ses plus éminents élèves, Fred Moore. Il y étudia d'octobre 1936 à mai 1940, pour apprendre son métier d'opticien.

Étaient présents Mme Chirouze, proviseure, M. Garrabos, intendant, M. Frédéric Poncet, conseiller régional de Bourgogne-Franche-Comté, Mme Jacqueline Laroche, première adjointe représentant le maire de Morez, Mme Chey Richy Chiv-Tep, adjointe à l'événementiel, M. Robert Feuvrier, président des Diables bleus du Jura, M. Georges Supper, président du comité du Souvenir Français de Morez, M. Bruno Raoul, délégué du Jura de la Fondation de la France Libre, M. Vital Godin, fils de Français Libre, porte-drapeau de la France Libre, M. Claude Bouquerod, ancien maire de Bornay, fils de Français Libre, Mme l'adjointe à la proviseure, plusieurs enseignants de l'établissement et deux élèves, Manon et Candice.

Plaque en hommage à Fred Moore apposée dans l'amphithéâtre du lycée Victor Bérard de Morez, le 10 mai 2022 (coll. Bruno Raoul).

Lors de cette cérémonie émouvante et empreinte de recueillement, une plaque a été dévoilée par Mme la proviseure et Frédéric Poncet, dans l'amphithéâtre de physique qui portera désormais le nom de Fred Moore.

Une photo de Fred Moore en tenue de soldat de la France Libre sera apposée au-dessus de la plaque, celle-ci étant en émail réalisée par la Maison de l'Émail de Morez, un des savoir-faire de la ville, au même titre que la lunette.

Mme Chirouze, avec les deux lycéennes, a retracé le parcours de Fred Moore et son glorieux passé dans les Forces françaises libres, du 1er juillet 1940 jusqu'au 8 mai 1945.

M. Bruno Raoul a relaté le parcours de Fred Moore qu'il a associé à tous ceux qui avaient rejoint le général de Gaulle et qui sont devenus ses soldats dans la France Libre et ont combattu pour la France, la liberté et contre le nazisme.

M. Frédéric Poncet, conseiller régional, a remercié tous ceux qui s'engagent pour le devoir de mémoire et rappelé qu'il était important de continuer ces actions, pour les générations montantes.
La gerbe des amis de la Fondation de la France Libre a été déposée par les deux lycéennes. Puis, sur une bande sonore, ont retenti l'hymne national et la *Marche de la 2e DB*.
C'est une belle action pour faire vivre la mémoire de Fred Moore, dernier Chancelier des Compagnons de la Libération, et de l'épopée de la France Libre. Ce mardi 10 mai 2022, dans l'amphithéâtre qui porte le nom de Fred Moore, la flamme de la résistance brûle plus que jamais.
La Fondation de la France Libre a fait une dotation de livres pour le centre de documentation du lycée Victor Bérard. Sa délégation du Jura remercie très fortement Mme Béatrice Chirouze, Mme Françoise Moutenet, proviseure adjointe, et M. Garrabos pour leur implication dans ce beau projet de mémoire, tous les participants à cette cérémonie, ainsi que les cinq classes de seconde générale et technologique et les trois classes d'opticien lunetier – sur un établissement de 900 élèves – qui, avec leurs professeurs, ont travaillé sur le parcours de Fred Moore.

De gauche à droite, M. Supper, Mme Chirouze, M. Raoul, M. Poncet, M. Godin, M. Feuvrier, Marion et Candice, le 10 mai 2022 (coll. Bruno Raoul).

Bruno Raoul
Délégué du Jura de la Fondation de la France Libre

Haute-Saône

C'est le vendredi 20 mai qu'a eu lieu la remise des prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) pour la Haute-Saône, à Vesoul. La cérémonie a débuté au monument de la Résistance puis s'est poursuivie à la stèle de la déportation.
42 primés des collèges et lycées du département ont été récompensés par les représentants de l'État, de l'ONAC, plusieurs élus, des descendants de déportés et de résistants et les associations patriotiques.
Marie-Hélène Châtel, déléguée à la mémoire de la 1re DFL, et Olivier Cardot, délégué départemental de la Fondation, ont remis plusieurs prix à ces jeunes méritants.

Les membres du jury et les lauréats du CNRD devant le monument de la Résistance de Vesoul (coll. Olivier Cardot).

Olivier Cardot
Délégué de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort

Les lauréates du CNRD posent avec les membres de la délégation et l'équipe pédagogique (coll. délégation de Polynésie).

Polynésie française

La délégation polynésienne de la Fondation de la France Libre s'est rendue au collège de Tipaerui pour remettre les prix du Concours National de la Résistance et de la Déportation pour lequel trois élèves ont été récompensés. C'était l'occasion de rappeler l'engagement des Polynésiens pour défendre nos libertés en 1914 et en 1940. Les prix ont été distribués par les descendants directs de ces « Tamarii Volontaires », à savoir Mme Aubry et Mme Bernardino.
Ce devoir de mémoire a été encouragé par la principale du collège de Tipaerui, Mme Lequerre, et son équipe pédagogique, en association avec la Direction générale de l'éducation et des enseignements durant cette année scolaire 2021-2022.

Jean-Louis Boissin
Délégué de la Polynésie française

La Fondation vous accueille

Le centre de documentation et de recherches

La Fondation conserve les archives de l'Association des Français Libres et d'un certain nombre d'amicales affiliées, ainsi que des documents et un ensemble de photographies de la période de la France Libre. Elle a vocation à accueillir des archives nouvelles provenant d'acquisitions ou de dons de particuliers, à les conserver et à les mettre à la disposition des chercheurs.

La bibliothèque regroupe près de 2 400 volumes sur l'histoire de la France Libre, des Français Libres et de la Seconde Guerre mondiale, dont un certain nombre de publications de la période de la guerre.

Le centre de documentation et de recherches est accessible sur rendez-vous. Pour consulter les archives et/ou accéder à la bibliothèque, vous devez prendre contact avec Sylvain Cornil-Frerrot par téléphone au 01 53 62 81 84 ou par courriel à documentation@france-libre.net

Vue du centre de documentation (© Serge Le Manour).

Les salles de réunion

Le siège de la Fondation compte deux salles de réunion. La première, avec ses 21 m², peut recevoir une quinzaine de participants. La seconde dispose d'une surface d'environ 75 m² avec une capacité d'accueil d'une soixantaine de personnes et des possibilités de vidéo-projection.

La salle de réunion extérieure (© Serge Le Manour).

La salle de réunion intérieure (© Serge Le Manour).

L'espace d'exposition (© Serge Le Manour).

L'espace d'exposition

Un espace aménagé permanent, destiné à accueillir des expositions temporaires, est installé dans le hall du siège de la Fondation. Il peut accueillir des panneaux et des bornes interactives, et des vitrines sont à disposition afin de recevoir des objets.

L'espace d'exposition et le présentoir de la boutique (© Serge Le Manour).

La boutique

Installée dans le hall d'accueil du siège de la Fondation, elle accueille un ensemble de livres, de DVD et d'objets (insigne, médaille commémorative, carte de vœux, cravate…) en rapport avec l'histoire de la France Libre ou la Fondation.

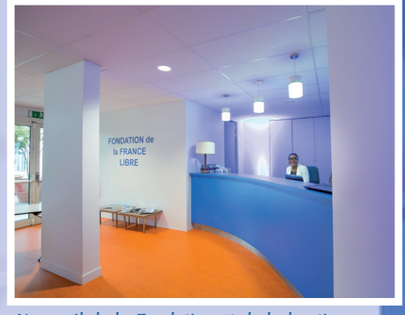

L'accueil de la Fondation et de la boutique (© Serge Le Manour).

Pour tout renseignement sur les salles de réunion, l'espace d'exposition ou la boutique, vous pouvez contacter Mariette Buttin par téléphone au 01 53 62 81 82 ou par courriel à contact@france-libre.net.